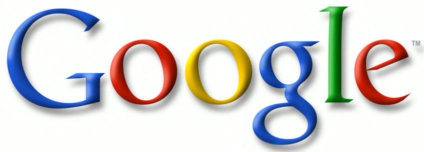
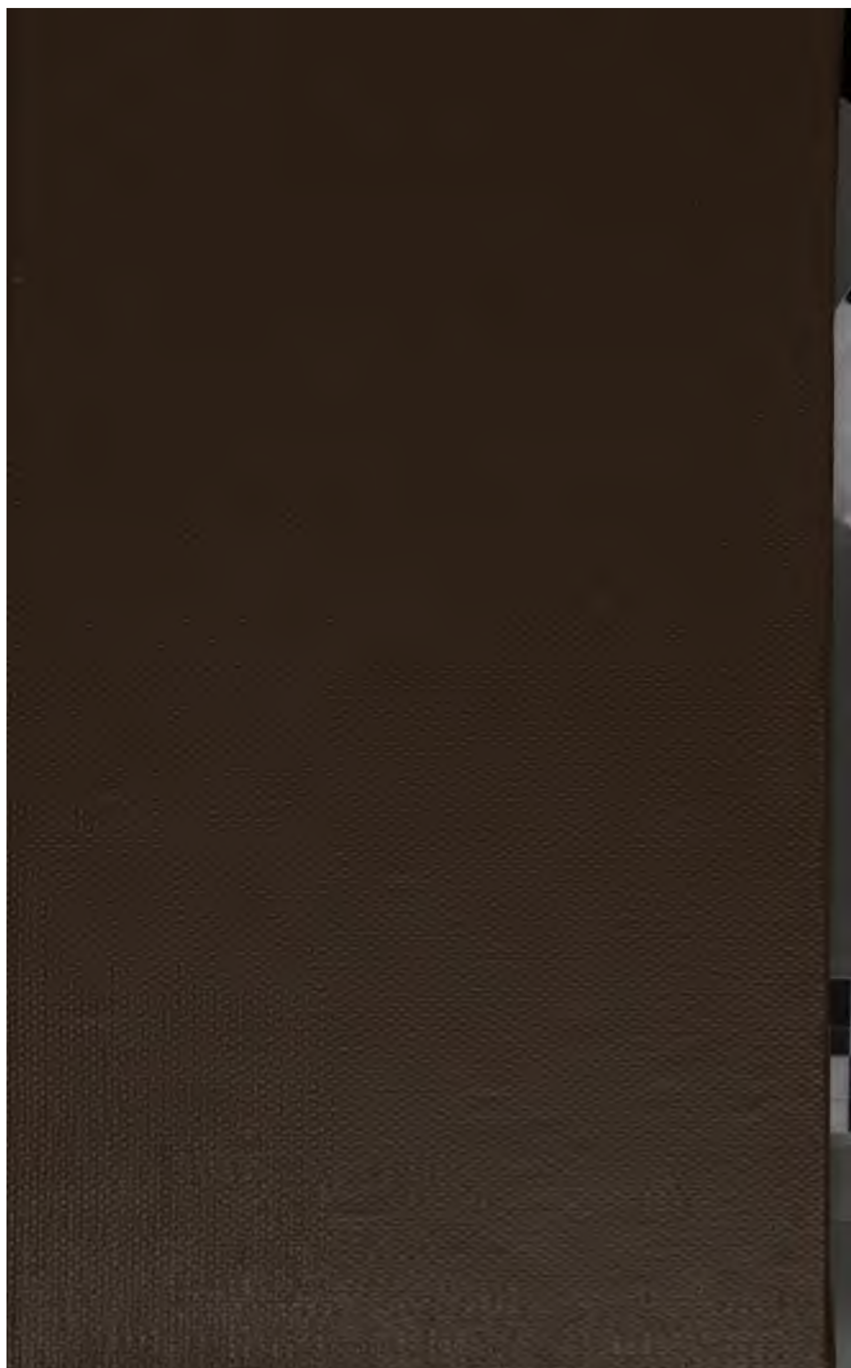






ÉDOUARD DEMACHY

LES ROTHSCHILD

UNE FAMILLE DE FINANCIERS JUIFS AU XIXe SIÈCL

PREMIÈRE SÉRIE

L'origine des milliards — L'ancêtre — Waterloo.
La Bourse de Londres
NATHAN MAYER de ROTHSCHILD et sa descendance

CHEZ L'AUTEU
18, RUE PERGOLESE
Paris 1896

LES ROTHSCHILD

Il a été tiré onze cents exemplaires de la deuxième édition.

Tous numérotés et parafés.

EXEMPLAIRE N° 156

ÉDOUARD DEMACHY

LES ROTHSCHILD

UNE FAMILLE DE FINANCIERS JUIFS AU XIXe SIÈCLE

DEUXIÈME SÉRIE

1re PARTIE



Les ROTHSCHILD et la Presse — La Branche Française.
Rapports secrets de la police générale concernant Salomon, Karl et James ROTHSCHILD.
Les ROTHSCHILD contrebandiers.
Les ROTHSCHILD francs-maçons.

DEUXIÈME EDITION
Juin 1896

CHEZ L'AUTEUR
48, RUE PERGOLÈSE
Paris, 1896



PRÉFACE

LES DIRECTEURS DE JOURNAUX
EN FACE DE ROTHSCHILD
ET DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Je savais très bien quand j'ai fait paraître cet ouvrage que les Directeurs de journaux l'accueilleraient avec le plus glacial silence.

D'abord j'emploie ici les mots « *Directeurs de journaux* à la place du mot *Presse*, parce que j'établis une très grande distinction entre la signification de ces deux expressions.

En général les Directeurs de journaux sont ceux qui exploitent, et la Presse est formée par ceux qui écrivent et qui sont exploités.

La Presse est infiniment plus indépendante

qu'on ne le croit généralement, mais tout au contraire les Directeurs de journaux sont encore plus dépendants qu'on ne pourrait le supposer.

Il est très injuste de donner à la Presse qui pense et travaille des qualificatifs qui n'appartiennent en général qu'aux Directeurs de journaux.

La Presse n'est sous la dépendance que des Directeurs de journaux. Quant à ces derniers, ils sont pour la plupart sous la dépendance des Rothschild, des Établissements financiers et de la Franç-Maçonnerie ce qui est tout un.

Il faut rendre à César ce qui est à César, d'autant plus que, comme ce sont les Directeurs seuls qui passent à la caisse, il est équitable que seuls aussi ils puissent jouir des qualificatifs qu'ils ont mérités.

La Presse en général n'est pas vénale, mais les Directeurs de journaux, du moins la plus grande partie d'entre eux le sont d'une façon absolument magistrale.

Sur ce je ferme cette longue parenthèse destinée à ne pas laisser subsister d'équivoques,

Les Rothschild, dont je cherche à raconter l'histoire, représentent, sans discussion possible, L'ÉLÉMENT CAPITALISTE dans ce qu'il a de plus REDOUTABLE POUR TOUTE LA MASSE DU PEUPLE QUI TRAVAILLE.

Les ROTHSCHILD peuvent ACCAPARER et ACCAPARENT et par conséquent font monter les prix des marchandises.

Les ROTHSCHILD ont MAJORÉ la totalité des emprunts auxquels ils ont été mêlés ; donc l'intérêt payé par l'Etat a été augmenté d'autant, et comme en fin de compte ce sont la masse des travailleurs qui paie l'impôt, ils se trouvent payer de leur labeur, une bonne partie des revenus de cette famille vorace.

Ce sont les ROTHSCHILD qui ont présidé à la construction des chemins de fer, et qui ont obtenu de ce chef des intérêts USURAIRES pour leurs entreprises ; ce sont eux qui, par l'inter-

médiaire du juif Raynal ont fait voter les maudites conventions qui nous coûtent si cher.

Donc, encore c'est le PEUPLE qui paie les bénéfices réalisés par les Rothschild dans cette branche d'exploitation.

Quant à la Banque de France, elle sert d'instrument et de succursale à la maison de la rue Laffite ; elle élimine peu à peu de son conseil de régence les HONNÊTES GENS pour les remplacer par des juifs comme Michel Heine (le beau-père de la princesse de Monaco-les-Suicides), financier dont la réputation n'est plus à faire.

Le privilège de la Banque de France a été défendu par le groupe Léon Say, Burdeau, Soubeyran, Denormandie, etc., hommes politiques qui n'ont jamais passés pour de farouches socialistes.

Il me semblait donc, en mon innocence qui est grande, que mes deux livres : « La Banque de France et les Rothschild », allaient faire un plai-

sir immense aux partis socialistes qui passent pour avoir, pour principale préoccupation la défense des intérêts du peuple.

Je m'imaginais naïvement qu'en lisant mes bouquins ils allaient s'enthousiasmer.

Je croyais qu'ils allaient m'écrire des articles dithyrambiques et je me réjouissais déjà en pensant à la bonne réclame qn'allaient me faire gratis les journaux socialistes.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

J'avais eu le plaisir de faire à Londres la connaissance de Rochefort et je l'avais trouvé ce qu'il est, un homme charmant, courtois et plein d'esprit. De plus à Paris, il s'est trouvé, être mon voisin, et je voisinais un peu avec lui.

Je croyais donc avoir tous les atouts dans mon jeu ; je me disais : d'abord, je défends la cause des ouvriers et de la petite bourgeoisie, j'attaque le monopole de la Banque de France, j'attaque les opportunistes, donc je navigue

dans les eaux de l'*Intransigeant*, ensuite Rochefort a toujours été fort aimable pour moi, par conséquent je suis sûr d'avoir quelques bons articles dans son journal, et mon cœur débordait d'une douce joie.

La veille du jour où je comptais aller porter mon livre sur la Banque de France à mon célèbre voisin, je rencontrai en sortant de chez Savine un personnage important dudit établissement, avec qui j'avais gardé quelques relations. Après m'avoir fait toute une série de remontrances et de compliments peu flatteurs, que son âge lui permettait de me faire, il ajouta : *Du reste votre livre n'aura aucun succès, vous en vendrez à peine quelques centaines d'exemplaires et la presse toute entière n'en soufflera mot.*

Je sais, lui répondis-je, *que les billets de votre établissement sont agréables à l'œil et doux au toucher, mais il existe encore quelques portes qui résistent à vos arguments.*

— *Et lesquelles donc,* me demanda-t-il ?

— *Mais quand ce ne serait qu'à l'*Intransigeant. *Vous n'allez pas me faire croire que votre clef d'or ne s'est pas tordue dans la serrure de cette porte-là !*

Il eut un sourire sceptique. — *Je ne nie pas*, continua-t-il, *que la Banque de France possède quelques comptes de publicités dans le genre de ceux du Crédit Foncier, mais il ne faudrait pas croire que nos billets bleus soient nos seuls arguments ; là où l'or échoue*, *nous employons d'autres moyens, nous nous servons d'autres influences.*

J'admets avec vous, *que l'*Intransigeant *soit incorruptible*, *mais il ne ressortirait pas de là qu'il fasse de la réclame à votre livre et même qu'il l'annonce purement et simplement.*

— Allons donc.

— Voulez-vous parier ?

— Parier quoi ?

— Parier que l'*Intransigeant* n'annoncera

pas votre livre sur la Banque de France ?

— J'aurai le droit d'aller voir Rochefort et de lui demander l'insertion de la « *prière d'insérer*. »

— Oui, mais vous ne devrez pas parler du pari engagé.

— Soit. Combien ?

— Cinq louis, si vous voulez, je ne veux pas vous ruiner.

— Tenu.

— Je résume les conditions. Vous faites le service complet ? vous allez voir M. Rochefort et vous pourrez insister autant que vous le voudrez, puis vous attendrez trente jours ; ce laps de temps écoulé, si l'annonce de votre livre n'a pas paru dans l'*Intransigeant* vous aurez perdu votre pari.

— Soit.

Le soir même, après avoir fait le service en triple expédition, j'allais porter mon livre à Rochefort et fis ma demande. Je lui dévelop-

pai du mieux que je pus les terribles abus de la Banque de France, et son rôle anti-socialiste, etc., etc. Je dois même avouer que je crains de l'avoir consciencieusement ennuyé, mais mon sujet m'emballait. Il me promit de s'occuper de l'ouvrage et je me retirai en le remerciant, persuadé que j'avais gagné mon pari.

Trente jours après je dus constater que le silence de l'*Intransigeant* me l'avait fait perdre.

Quand mon premier volume de « l'histoire des Rothschild » fut publié, je résolus de tenter une nouvelle démarche auprès de mon aimable voisin et même de lui conter l'histoire de mon pari perdu. J'avais réfléchi que lors de l'apparition de mon livre sur la Banque de France M. Bourgeois était président du Conseil ; or, chacun sait que dès qu'un politique quelconque, à quelque opinion qu'il appartienne, devient président du Conseil, il devient en même temps un ferme soutien de la Banque de France ; d'un autre côté comme Rochefort sou-

tenait le cabinet Bourgeois il pouvait se faire qu'il eut un intérêt politique à ne pas parler de l'établissement de ce bon M. Magnin et alors son silence devenait très explicable d'autant plus qu'il m'avait dit que M. Vaughan était partisan du renouvellement du privilège.

Les circonstances avaient changé et m'étaient devenues plus favorables. M. Méline venait de prendre la direction du nouveau cabinet, Félix Faure ayant posé au parti socialiste un lapin de forte taille; de plus je savais de source certaine que M. Doumer, avec son impôt sur le revenu, avait été « *persona ingratissima* » auprès des potentats de la rue Laffitte, qui n'avaient pas peu contribué à la chute du Ministère Bourgeois.

M. Doumer le savait aussi et son amitié pour Rochefort me donnait encore une chance de plus pour que bonne réception fut faite à mon nouveau volume. Quand j'eus débité à Rochefort mon petit boniment il parut très

étonné que la « Banque de France » n'eût pas été annoncée ; il m'affirma qu'il avait donné des ordres à cet égard et m'offrit très obligemment de faire paraître l'insertion le lendemain matin, mais comme je pensais que cela pourrait être désagréable à M. Vaughan, qui est partisan du renouvellement, je le priai de n'en rien faire et de réserver son bon vouloir pour faire un peu de réclame à « l'histoire des Rothschild ». Il me le promit.

Il y a de cela plus de vingt jours et rien n'a encore paru.

Le *Jour*, est un journal du soir dont les opinions sont franchement socialistes, un de mes amis ayant demandé au Directeur l'autorisation de m'y faire un peu de réclame, M. Vervoort lui répondit qu'il ne voulait *rien* sur les Rothschild, ABSOLUMENT RIEN.

J'ai fait le service à la *Petite République*, et « l'histoire des Rothschild » pas plus que celle de la « Banque de France » n'a été annoncée

dans ce journal qui ne passe pourtant pas pour être l'organe des capitalistes.

Il est absolument évident qu'il y a un mot d'ordre dans le parti socialiste pour ne pas attaquer cette puissante famille de Ploutocrates, et la seule explication plausible en est l'action des loges maçonniques. La Franc-Maçonnerie, qui est l'ordre par excellence des Juifs, a été assez habile pour tenir sous sa dépendance tout l'état-major du parti socialiste, sous prétexte d'anticléricalisme afin de paralyser son action, et si j'ai un conseil à donner à M. Rességuier, c'est celui de se faire nommer franc-maçon, il est parfaitement sûr alors, de ne plus jamais voir les grèves fleurir dans ses usines.

Si le parti socialiste était conséquent avec lui-même, je ne devrais pas avoir de plus chaud défenseur que lui; tout au contraire il ignore ma campagne et contribue a la conspiration du silence.

Que le *Figaro* reste muet, c'est, on ne peut plus naturel, et comme je l'ai écrit à Périvier en lui envoyant mon volume, c'est par pure courtoisie que j'ai fait le service du *Figaro*, sachant qu'il ne pouvait annoncer l'ouvrage.

La clientèle du *Figaro* est en très grande partie composée d'amis des Rothschild et d'actionnaires de la Banque de France, il serait du plus mauvais goût de la part de ce journal d'annoncer un livre qui attaque les amis de ses amis.

Le journal le *Temps*, quoi qu'opportuniste dans l'âme, a une façon différente d'envisager la question.

Pour lui l'insertion bibliographique est le paiement du service fait au journal et quelque soient les opinions exprimées, il annonce tous les livres qui lui sont régulièrement envoyés.

L'*Illustration* agit de même, c'est du reste, à mon avis du moins, le journal le plus franchement indépendant qui existe à Paris et

peut-être le seul qui ne reçoive de mensualités ni du Crédit Foncier ni de la principauté de Monte-Carlo les deux grands Saint-Vincent-de-Paul de la Presse.

Quant aux journaux royalistes ils se trouvent dans une très fâcheuse position, car si, d'un côté la presque totalité des rédacteurs seraient enchantés de monter à l'assaut contre la juiverie et les loges, d'un autre côté il leur faut *par ordre* tenir compte des amitiés du chef de la famille des d'Orléans.

Cette famille bizarre fluctue de la façon la plus extraordinaire, cherchant partout des points d'appui pour reconquérir un royaume qui ne veut plus d'elle, non pas parce qu'elle représente le principe de la royauté, mais parce que ses membres possèdent tous les défauts des races royales sans en avoir les qualités.

Le duc d'Orléans prostitue les fleurs de lys aux coins de tous les ghettos suivant en cela l'exemple de ses oncles qui ont été les premiers,

sous Charles X, à fréquenter le James de Rothschild.

Le comte de Paris a chatré le coq gaulois en lui donnant pour directeur le juif Arthur Meyer, la coqueluche d'un certain clan de mondaines assoiffées de réclames.

Le baron Hirsch, qui jouissait à juste titre d'une réputation absolument tarée et qui n'était pas reçu par les gens qui avaient gardé quelque respect d'eux-mêmes, n'avait pas tardé à devenir le favori du prétendant au trône de saint Louis. Seulement, en roi fin de siècle, le duc d'Orléans au lieu d'enrichir son favori par des largesses lui empruntait de l'argent et le comte de Paris lui faisait payer les frais de la campagne boulangiste.

Les Ephrussi fréquentent chez les d'Orléans; les malheureux Portugais et les porteurs de ces fonds, plus malheureux encore, savent bien ce qu'il leur en a coûté d'avoir bien accueilli les protégés de la reine.

Or, qui dit Ephrussi dit Rothschild ; le gendre et le beau-père sont fabriqués de la même farine avariée.

Donc les journaux royalistes, tout comme les journaux socialistes, m'ont été fermés.

En résumé : les journaux opportunistes se sont tu pour sauvegarder leurs mensualités, les journaux socialistes pour obéir aux francs-maçons qui ne sont que les plats valets du roi d'Israël.

Les journaux royalistes de peur, de déplaire au fils de saint Louis.

Il ne restait donc que les journaux catholiques purs et quelques très rares journaux indépendants les « *rara avis* » de la Presse.

Je tiens à leur dire ici toute la reconnaissance que je leur en garde, et en première ligne à remercier les courageuses *Croix* qui ne craignent pas, elles, d'attaquer avec vigueur les juifs et les francs-maçons les *seuls* et *véritables ennemis* de tout ce qui peine et tout ce

qui travaille et de tous ceux à qui il reste quelques nobles sentiments dans l'âme.

L'Autorité et le *Peuple Français* n'ont pas non plus failli à leur rôle de défenseurs des intérêts du peuple.

Il est très triste et très malheureux que les ouvriers ne comprennent pas que tant que les chefs socialistes seront entre les mains de la Franc-Maçonnerie et des Juifs, ils ne verront jamais leur sort s'améliorer, tout au contraire. Les impôts augmenteront pour pouvoir subvenir à la rapacité des juifs et les grèves, uniquement dirigées contre les directeurs qui ne font pas partie de l'ordre franc-maçonnique, achéveront de ruiner le prolétariat.

L'élément catholique pur est beaucoup plus près du socialisme vrai que ne le sont les radicaux tous plus ou moins enjuivés.

Les rois d'Israël sont arrivés à asservir tous les partis, ralliés compris; les vrais catholiques sont seuls à leur résister, aussi leur ont-ils dé-

claré une guerre acharnée et sans trêve. Pour détruire le parti judaïque et franc-maçonnique qui tend à faire des Gaulois une race d'esclaves abrutis, il faut non pas attaquer les juifs en général mais bien frapper à la tête.

C'est pour cette raison que j'ai voulu écrire «l 'Histoire des Rothschild» qui représentent et incarnent le judaïsme sans foi ni lois, le judaïsme perverti par les captivités phéniciennes, égyptiennes et assyriennes, le judaïsme allemand le plus immonde de tous, car pour être juste, il faut reconnaître qu'il existe une différence énorme entre un juif allemand et un juif portugais. Les juifs du midi ont gardé presqu'intactes les grandes qualités de la race sémitique que possèdent encore les Arabes à l'état de pureté, et ce n'est que lentement qu'ils arrivent à les perdre au contact de leurs coréligionnaires allemands.

Aussi les juifs francfortois, Rothschild en tête, luttent-ils avec la même férocité

contre les Ariens et contre les juifs portugais.

James de Rothschild a juré la ruine des Pereire et les enfants continuent l'œuvre du père ; la famille a promis, dit-on, de réserver une place de 1200 fr. par an, dans ses bureaux de la rue Laffitte, au dernier des Pereire et les bien informés disent que les temps sont proches.

Le « DELENDI ROTHSCHILDII » devrait être la devise de tous les Français patriotes, catholiques et socialistes.

Le peuple dans une patriotique colère devrait balayer de son sol toute cette tourbe de juifs francfortois qui nous mangent et nous ruinent matériellement et moralement.

La famille de Rothschild n'a pas de patrie et sa présence en France est un danger pour tous. Une partie de l'aristocratie française se prosterne à ses pieds et n'a pas de servilité assez basse pour ces détritus de ghetto.

Le rouge monte au front quand on lit dans les journaux la liste des cadeaux offerts pour

les mariages des larves rothschildiennes par les plus beaux noms de France.

Beaucoup qui hésitent à donner vingt francs pour les pauvres en dépensent mille sans remord pour envoyer un bibelot à l'épousée juive, sans même réfléchir que leur misérable offrande de mille francs, éclipsée par les richissimes présents des parents juifs à qui l'argent n'a coûté que la peine de le prendre dans la poche des autres, sera mis au rancart et ira croupir dans quelque chambre de fille de cuisine. Mais la pensée que leur nom figurera au livre de boue du journal d'Arthur Meyer au milieu du ghetto, leur semble une suffisante rémunération à leur sacrifice.

Les Rothschild espèrent empêcher la vente du livre qui raconte leur sinistre histoire en me privant de la publicité de la presse et en obtenant de certains libraires qu'ils refusent de vendre mon ouvrage. C'est ainsi par exemple que sous un prétexte futile toutes les

librairies Flammarion ont avec un ensemble véritablement touchant refusé de prendre l'histoire des Rothschild en dépôt.

Il m'a été impossible d'obtenir de la maison Hachette que mes livres fussent mis en vente dans leurs librairies des gares des chemins de fer FRANÇAIS que les Rothschild considèrent comme leur propriété exclusive.

Mais qu'importe, le livre mettra plus longtemps à pénétrer dans la masse, mais il y pénétrera quand même, et quand toute la France connaîtra l'histoire des descendants de Mayer Amschel il ne restera plus à ces Juifs qu'à faire leur malle et à prendre le train, accompagnés par les huées de la foule.

Ce livre devait être fait afin que nul n'en ignore, les Rothschild ont fait leur temps ; voici bientôt un siècle qu'ils pillent la France, et c'est assez. Le XIXe siècle aura été chez nous le règne de la Juiverie franc-maçonnique avec son apogée en 1896. Le juif, c'est notre micro-

be qui se développe dans sa propre pourriture en souillant tout autour de lui. Avant d'avoir à rechercher les moyens de salvation, j'ai jugé bon et utile d'écrire la monographie des rois de cette vermine.

Dans le *Figaro* les Rothschild viennent de trouver un nouveau défenseur et nous avons pu lire hier, péniblement il est vrai, une très mauvaise tartine de l'auteur de *Nana*. Ce pauvre M. Zola tient à tout prix à pénétrer au sein de l'Académie française et désespéré de ses nombreux échecs, après avoir frappé à toutes les portes il a fini par arriver à celle du ghetto.

Zola, dont le talent est indiscutable a eu des commencements très difficiles, il est arrivé à force de travail et d'énergie à conquérir la fortune et la célébrité, mais cela ne lui suffit pas, il rêve une situation mondaine, que son genre d'ouvrage lui a interdit jusqu'ici, et il n'aspire à l'Académie que comme un moyen de forcer

les portes que lui ont fermées l'*Assomoir*, *Nana*, *Pot bouille* et *La Terre*.

L'idéal de Zola est la *Marquise* et le *five o' clock chic ;* il n'a renié peu à peu tous ses anciens amis et cherché à faire peau neuve que pour arriver à faire partie du monde élégant ; il ne faudrait pas croire qu'il considère sa nomination d'Académicien, comme devant rehausser sa gloire, il possède une bien trop haute opinion de lui même pour avoir une pareille pensée, il assimile cette nomination à une sorte de baptême moral devant opérer sa régénération, et lui permettre de fréquenter chez les Douairières.

Il s'imagine que la tunique aux palmes brodées d'or mué fera oublier les trésors de la *Mouquette*, le langage élégant de *Mes bottes*, les mots d'esprits de *Satin*, les goûts raffinés de *Trublot* et les descriptions gynécologiques de *Pot-bouille* et de *La Terre*. .

Mais Zola s'illusionne et il restera toujours à l'index de la haute société, qu'il soit habillé d'un

habit brodé ou d'une vulgaire queue de morue.

Le châtelain de Médan se révolte à l'idée qu'un misérable sectaire ait osé s'attaquer à la haute personnalité de Rothschild, mais il a trouvé tout naturel de choisir le nom sacré du Christ pour en affubler le plus scatologique et le plus ignoble de ses personnages. Francis Magnard, qui était plein de tact, n'aurait jamais laissé passer dans le *Figaro* un article aussi platement servile et aussi choquant pour la masse de ses lectrices, mais la douche que Perivier a reçu dans le temps, a dû créer un courant sympathique entre Zola et lui, et il aura oublié que la plus grande partie de ses abonnés étaient catholiques et femmes du monde.

Du reste au jour d'aujourd'hui l'insolence des juifs, qui se savent sous la haute protection de sa toute puissance Rothschild, n'a pas de limite ; n'avons nous pas vu un juif, nommé Juda choisir le Vendredi-Saint, pour faire faire au Châtelet une conférence sur l'enfance

du Christ de Berlioz, par un autre juif que sa haute moralité désigne depuis longtemps pour le prix Monthyon.

La personnalité divine du Christ n'est plus rien en face d'un Rothschild, juif francfortois gorgé de nos dépouilles.

L'Anti-cléricalisme, invention des juifs, abrutit les chefs du parti socialiste ; ce n'est pourtant pas en leur donnant du prêtre à manger qu'ils empêcheront les ouvriers de crever de faim.

Il n'existe pas un seul ouvrier dans l'ordre de la Franc-Maçonnerie, cette constatation ne devrait-elle pas suffire pour démontrer le rôle anti-social de cet ordre judaïque !

Rothschild est devenu le Messie ploutocratique devant qui, tout doit s'incliner et le maître Zola s'insurge en voyant qu'un Français qui a dix-huit générations de sang français dans les veines, se prend à rouler dans sa propre boue cette divinité de ghetto.

Si mon livre déplaît aux Rothschild, point

n'est besoin du *Figaro,* ils n'ont qu'à venir me le dire à moi-même et ils trouveront à qui parler ; mais cette façon de faire ne conviendra pas à cette famille dont la lâcheté est proverbiale.

Les Rothschild n'ont de courage que pour dépouiller les pauvres diables ; ils peuvent regarder sans effroi mourir de faim et de misère les innombrables familles qu'ils ont froidement ruinés, afin de grossir leur effroyable trésor, mais la vue d'une épée ou d'un pistolet leur est infiniment désagréable. Puis ils sentent bien que malgré leurs immenses richesses ils sont impuissants contre la fatalité ; si je n'avais pas fait ce livre, un autre l'aurait fait à ma place ; Les Rothschild ont fini leur temps, ils sont en haut de la montagne qu'ils ont péniblement gravi et ils sont pris de vertige à la vue de l'effroyable précipice dans lequel ils vont être précipités, et dans lequel ils entraîneront avec eux tous leurs coréligionnaires.

Je me suis attaqué à la personnalité de Rothschild, j'ai crié « *le delendi Rothschildii* » parce que je sais que leur déboulonnage sera le commencement de la fin.

On s'épuise inutilement à taper dans le tas, il faut trouver la tête et frapper à la tête, c'est, de cette façon qu'on fait périr les pieuvres, avec lesquelles la famille Rothschild a tant de ressemblance.

Les révolutionnaires qui ont porté au pinacle la bourgeoisie ploutocratique, juive et franc-maçonne, ont vaincu grâce à une devise qui doit nous servir de modèle et que les Français de race et le parti catholique devraient bien s'approprier.

DE L'AUDACE,

ENCORE DE L'AUDACE,

TOUJOURS DE L'AUDACE.

INTRODUCTION

A L'HISTOIRE DES ROTHSCHILD

ÉTABLIS EN FRANCE

Nous voici arrivés au deuxième volume, de beaucoup le plus intéressant, mais aussi, de beaucoup le plus difficile à écrire, et voici pourquoi.

Écrire une histoire anecdotique des Rothschild avec plus ou moins de réflexions, est chose simple et aisée, mais, ne remplirait en aucune façon le but que je me propose.

Ce que je veux, le desiderata que je me suis posé, c'est d'écrire l'histoire financière et sociale de cette puissante famille.

Je veux dire la façon dont ils se sont établis dans mon pays ; expliquer les forces qu'ils ont

mises en jeu pour obtenir la puissance dont ils jouissent aujourd'hui, et surtout faire comprendre les mutiples opérations financières au moyen desquelles ils ont fait passer dans leurs prodigieuses caisses l'argent produit par le travail et l'intelligence des autres.

On n'a jamais encore écrit l'histoire des Rothschild ; la raison en est qu'il fallait pour cela posséder à fond l'histoire financière du pays, connaître les roueries de toutes sortes qui forment la base des opérations de bourse, être familier avec les chiffres et être capable de ne pas ennuyer le lecteur, ni de le fatiguer par des calculs et des explications.

La moyenne de la population française devient chaque jour plus intelligente ; elle commence à comprendre que, pour pouvoir *revendiquer ses droits*, elle doit *apprendre à les connaître* ; les questions économiques commencent à l'intéresser ; bientôt elles la passionneront.

La classe si pleine d'avenir des étudiants, que des programmes stupides et intéressés tiennent à l'écart des questions financières et économiques, commence à mordre aux fruits de ce grand arbre de la science du bien et du mal.

Le règne des pontifes, des Leroy-Beaulieu et des Léon Say, les plats valets d'Israël, est bien près de finir ; il faut avoir le courage de ne pas reculer devant l'étude de L'UNIQUE SCIENCE QUI RENFERME EN ELLE-MÊME L'AVENIR SOCIAL DES PEUPLES.

J'essaierai pourtant de ne pas être trop ennuyeux et surtout d'être clair, et lucide ; et puis, le sujet par lui-même est tellement intéressant, l'histoire de ce colosse rothschildien si extraordinaire, la vénalité et l'abaissement des rois et des ministres, qui ont léché les savates de cette bande de juifs, si remplis d'incommensurables abjections, que je suis bien persuadé que pas un roman ne pourra

lutter d'intérêt avec l'histoire des descendants du sinistre Mayer Amschel.

Mayer Amschel, comme je l'ai déjà raconté dans mon premier volume, a eu cinq fils : Anselme, Salomon, Nathan, Karl et Jacob (James) qui sont devenus les fondateurs des maisons de banque de Francfort, de Vienne, de Londres, de Naples et de Paris.

Mais Mayer Amschel a eu aussi cinq filles qui se sont toutes mariées et qui ont eu, elles aussi, des descendants.

Ces descendants sont aujourd'hui tous plus ou moins inconnus ; ils ont disparu dans le rayonnement doré du grand nom de Rothschild, mais ils n'en existent pas moins et ils ne sont pas comme on pourrait le croire, restés à croupir à FRANCFORT dans la Judengasse ; ils sont sortis du ghetto, ils sont venus travailler dans l'ombre à Paris AD MAJOREM ROTHSCHILDII GLORIAM.

Je me suis livré à un long et patient travail

à leur sujet ; je sentais qu'il y avait à Paris une infiltration Francfortoise qu'il y avait intérêt à approfondir. La collection qui m'a le plus servi est le *Bulletin des Lois*, car c'est là que figurent, envers et contre tous, les minutes des actes de naturalisation et de changements de noms.

A la fin du XVIII[e] siècle, la population juive de FRANCFORT n'était pas très considérable ; de plus, comme les juifs se marient presque tous entre eux, il n'y a relativement que peu de noms différents, même pour une grande quantité d'individus.

Il existe encore des tribus de juifs et ceux de la tribu rothschildienne ont choisi, presque tous comme séjour de prédilection, notre bonne terre de France. Il fallait relever la naturalisation française de tous les juifs de FRANCFORT, c'est ce que j'ai fait et je publierai les résultats de ce travail de bénédictin.

C'est à Paris que nous retrouvons, par

exemple, la famille des Sichel. Isabelle Mayer Amschel, sœur des cinq frères Rothschild, avait épousé Bernhard Juda Sichel, et ses enfants sont les propres cousins germains des barons Alphonse, Edmond et Gustave de Paris. Les deux fils d'Isabelle furent Julius Bernhard, né le 27 novembre 1811, et Salomon, né le 29 novembre 1802.

Combien y-a-t-il, à Paris, de personnes qui savent que les Sichel sont cousins des Rothschild ? Les potentats de la rue Lafitte ont des parents pauvres (pauvre est ici une façon de parler, ils ne sont pauvres que par rapport à leurs cousins) et ils savent les utiliser.

Combien de choses qui peuvent paraître inexplicables à ceux qui ne connaissent pas les tenants et les aboutissants de l'innombrable postérité d'Amschel Mayer et de Gutta Schnapper !

Comme j'espère arriver à démontrer la nécessité du grand coup de balai, il est bon de

signaler, dès à présent, les nombreux petits cousins qui devront, un jour ou l'autre, aller coloniser Madagascar ou le Gabon.

On trouve un tas de choses intéressantes dans ce *Bulletin des Lois* ; on y rencontre des descendants de la famille de la suave Gutta Schnapper, la mère de tous les Rothschild.

Le 16 décembre 1851, l'empereur accordait les droits de citoyens français à Wilhelm Schnapper, banquier à Paris, né à FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, le 31 août 1818.

Puis pour lui tenir compagnie, il lui adjoignait le 4 septembre 1852, Antoine Maurice Schnapper, banquier lui aussi, et né à FRANCFORT-SUR-LE-MEIN le 13 juillet 1820.

C'est dans les actes de naturalisation que j'ai trouvé l'origine des Fould, famille aussi fatale aux finances françaises que les barons Rothschild. Ce mot « Fould » n'a pas trop l'air allemand et je ne savais de quel côté chercher quand je suis tombé sur un lot de Fuld de

FRANCFORT, ville du ghetto de laquelle Paris devient le dépotoire. « Fuld » en allemand, se prononce « Fould », le père de l'ancien ministre avait sans doute ajouté un *o* à son nom pour en rendre la prononciation plus facile et plus correcte ; c'est ce qui m'avait dérouté.

Je cite en passant, comme de la même famille, (branche demeurée à Francfort), Fuld (Ascher Anselme) commis d'agent de change, né le 21 avril 1832, à FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, naturalisé français le 13 juillet 1870 ; celui-là se doutait, que la guerre allait éclater et il prenait ses précautions pour rester dans Paris.

Fuld, (Joseph-Isaïas) joli nom de circoncision, né le 29 juillet 1816, toujours à FRANCFORT, banquier demeurant à Paris, naturalisé le 8 mars 1865, etc... etc....

Avant d'en revenir aux Rothschild, je cite pour mémoire un autre naturalisé FRANCFORTOIS bien sympathique.

Le sieur Reinach (Jacques-Adolphe) ban-

quier, né le 17 avril 1840 à FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, naturalisé à Versailles le 20 septembre 1871, très probablement en récompense des services qu'il avait rendus aux Prussiens pendant la guerre.

Ce monsieur Thiers était vraiment le plus épatant des patriotes et ce n'est toujours pas des juifs qu'il a libéré le territoire.

Francfort a fourni beaucoup de grands hommes à la France et de membres bien distingués à l'ordre de la Légion d'honneur, je ne désespère pas de voir un jour le gouvernement français, ou soi-disant tel, remplacer le groupe de Strasbourg, par celui de FRANCFORT et la statue de Jeanne d'Arc, la pucelle d'Orléans, par celle de Gutta Schnapper, la féconde ancêtre des barons de Rothschild, à cheval sur un sac d'écus.

. . . .

Pour comprendre la façon dont s'est formée la fortune des Rothschild, il est indispensable,

je le répète, de connaître la manière dont se pratiquent les opérations de Bourse.

Il faut connaître la théorie des emprunts d'Etat, le jeu des caisses d'amortissements, les systèmes d'émission des bons du Trésor, l'organisation de la Banque de France et les différentes sortes de conversions.

Il faut savoir ce qu'est un report et un déport, une vente à terme et une vente au comptant ; il faut être initié aux mystères des primes et aux innombrables trucs qui servent aux spéculateurs à pomper l'or du naïf public.

Je demande au lecteur bénévole, qui, alléché par le titre reluisant d'une histoire des Rothschild, se sera payé mon bouquin, de ne pas trop m'en vouloir si je suis forcé de lui parler chiffre et de lui expliquer un tas de mots baroques auxquels il préférerait peut-être ne rien comprendre en sa douce tranquillité d'âme.

Qu'est-ce qui ne connaît pas, ou n'a pas eu l'occasion d'utiliser les « Manuels Roret »,

ces merveilleux petits livres qui font le bonheur de tous les gens industrieux.

Eh bien ! dans les « Manuels Roret », dans celui du charpentier, par exemple, l'auteur commence par donner la nomenclature des outils du charpentier, puis il vous explique la manière de s'en servir.

Comment donc pourrais-je arriver à vous conter l'histoire de ces grands voleurs de peuples qui s'appellent Rothschild, si je ne vous donnais pas la nomenclature de leurs armes et la manière de s'en servir.

Prenons un exemple :

En 1830, du 15 juillet au 31 décembre, le cours le plus haut du 3 °/₀ a été le 23 juillet de 79,50 et le cours le plus bas de 56,10 le 16 décembre. Pour le 5 °/₀, nous trouvons :

Plus haut cours, 16 juillet = 105,80.

Plus bas cours, 16 décembre = 86,30.

L'écart pour le 3 °/₀ a été de 23 fr. 40 et pour le 5 °/₀ de 19 fr. 50.

Pour bien se rendre compte de l'effet produit par cette fluctuation des cours, il faut connaître le capital des rentes afin d'obtenir l'écart en capital et par conséquent la différence de valeur réalisable de la fortune des rentiers.

En l'année 1830, il y avait en capital nominal (cent francs pour trois francs de rente) pour 815.301.167 francs de rente 3 %.

La valeur de ce capital à 79 fr. 50 était donc de 815.301.167 × 79.50 = 648.164.427,76.

A 56 fr. 10, la valeur du même capital n'était plus que de : 815.301.167 × 56,10 = 457.383.954,69.

Valeur des rentes 3 %, le 23 juillet 1830	= 648.164.427,76
Valeur des mêmes rentes 3 %, le 16 décembre 1830	= 457.383.954,69
Différence	= 190.780.473,07

Faisons la même opération pour le 5 %.

Plus haut cours, le 16 juillet	= 105,80.
Cours le plus bas, le 16 décembre.	= 86,30.

En l'année 1830 il y avait en capital nominal (cent francs pour 5 francs de rente) pour 2.165.520.880 francs de rente 5 °/₀

Valeur des rentes 5 °/₀, le 16 juillet 1830 2.165.520.880 × 105,80............	= 2.291.121 090,84
Valeur des mêmes rentes 5 °/₀, le 16 décembre 1830 2.165.520.880 × 86,30	= 1.868.844.519,44
Différence.......	= 422.276.571,40

Différence sur le 3 °/₀	= 190.780.473,07
— sur le 5 °/₀	= 422.276.571,40
Total	613.057.044,47

Ainsi donc en l'espace de cinq mois la valeur de la fortune des rentiers en capital avait diminué de 613 millions sur une valeur en capital nominal d'environ 3 milliards.

C'est sur ces écarts, comme je l'expliquerai plus tard en détail, que les Rothschild prélèvent un tant pourcentage.

En opérant seulement sur 10 °/₀, soit sur 300 millions, c'est-à-dire environ 14 millions de rentes, les Rothschild encaissaient 61 mil-

lions de francs de bénéfice en cinq mois sur le dos des rentiers. Je serai encore obligé de vous raconter autre chose, car l'histoire de la maison de Paris des Mayer Amschel est intimement liée avec l'histoire de notre pays.

Il me faudra vous dire les choses de la Restauration, du règne de Louis-Philippe, de la révolution de 48, de l'empire et de la sacro-sainte république opportuniste des Thiers, des Gambetta, des Ferry, des Ribot et des Burdeau. Il vous faudra donc beaucoup de patience, mais si vous en avez, vous serez récompensés, car vous apprendrez des choses bonnes et utiles. C'est un RÉQUISITOIRE que j'écris, une œuvre d'avocat-général de la salubrité sociale.

J'ACCUSE LA FAMILLE DES ROTHSCHILD DE S'ÊTRE ENRICHIE DES DÉPOUILLES DES FRANÇAIS PAR UNE LONGUE SUITE DE MANŒUVRES DÉLOYALES ; JE LES DÉNONCE A LA VINDICTE PUBLIQUE ET J'ATTENDS AVEC CONFIANCE LE SUPRÊME VERDICT DE LA JUSTICE DU PEUPLE.

Je veux attirer le chatiment mérité sur cette bande de juifs sortis des ghettos de Francfort pour s'abattre sur la France comme des oiseaux de proie. . . . .

Il n'y avait pas plus de cinq cents juifs à Paris lors de la grande révolution ; combien y en a-t-il à l'heure qu'il est ?

Nous possédons trois sources d'informations pour la recherche de l'innombrable quantité de sémites qui nous ont envahis.

Le *Bulletin des Lois* qui, comme je l'ai dit, nous donne les naturalisations et les changements de noms.

Les inscriptions des synagogues.

Le registre des étrangers tenu par la préfecture de police.

Des ministres sémitophiles ont eu grand soin de faire supprimer dans les dénombrements périodiques la qualité de juif, afin que les statistiques ne puissent pas nous mettre au courant des progrès de l'envahissement ; ils

n'avaient du reste fait qu'obéir aux ordres d'ALPHONSE, le délégué parisien actuel de la royauté rothschildienne.

Notre première partie sera consacrée aux recherches des débuts des Rothschild en France et à Paris, nous examinerons quels pouvaient être, avant l'arrivée de Jacob, les correspondants financiers du vieil Amschel Mayer.

Dorénavant je donnerai à Jacob le nom de James sous lequel il est généralement connu. Son vrai nom est JACOB MAYER, mais dès 1817 nous le voyons figurer dans l'année israélite sous le nom infiniment plus aristocratique de : « LE CHEVALIER JAMES DE ROTHSCHILD. »

Les juifs changent de nom plus volontiers que de chemise et notre Jacob, après avoir remplacé l'échelle des anges par l'échelle des primes, se titre chevalier d'Industria, Concordia, Integritas.

Toute la période comprise entre l'arrivée en

France des frères Rothschild et la Restauration nous sera fournie par les rapports de police.

Sous le premier Empire on mettait des agents de police aux trousses des Rothschild pour les surveiller et pour les arrêter au besoin.

Sous la République de 1896 c'est pour les protéger et leur faire honneur qu'on mobilise les brigades centrales.

Pendant la Restauration, tout en étant en bons termes avec les rois Louis XVIII et Charles X, James Rothschild n'est pas encore maître et seigneur, il se contente de prendre les ministres des finances à ses gages. Villèle est son principal employé.

La Cour le boudait encore, témoin la jolie petite historiette qui figure dans la « *Biographie des dames de la Cour et du faubourg Saint-Germain, par un valet de chambre congédié (Paris, Palais-Royal, 1826).*

Baronne Esther - Rebecca de Rothschild

(Betty, fille de Salomon Mayer, de Vienne).

« *L'un des modernes flambeaux de l'antique* « *Sion, femme, fille et sœur d'honnêtes israë-* « *lites, voués au culte du veau d'or, elle crut* « *pouvoir, comme son mari, traiter les rois* « *d'égal à égal. Elle fit mettre ses chevaux à* « *sa voiture et ordonna qu'on la conduisît aux* « *Tuileries. Mais, ô cruel désappointement! on* « *refuse de la recevoir.*

« *Piquée au vif, elle revient chez elle, des* « *pleurs coulent de ses yeux. Jérusalem, s'écrie-* « *t-elle, Jérusalem, quelle offense pour ton* « *peuple!* »

« *Des courriers extraordinaires sont expé-* « *diés sur-le-champ à toutes les cours d'Alle-* « *magne pour les instruire de ce grand événe-* « *ment. Les rois s'agitent, les conseils* « *s'assemblent, les diplomates discutent. Met-* « *ternich prend la plume, l'ambassadeur* « *d'Autriche court aux Tuileries, la porte à* « *deux battants s'ouvre et notre baronne a*

« *franchi la salle des Maréchaux. Alors tout* « *est joie dans Israël ; les montagnes bondissent* « *comme des béliers, et les collines comme les* « *petits des agneaux. Les harpes qui dormaient* « *suspendues aux saules du rivage, frémissent* « *de nouveau sous les doigts des filles de Sion,* « *et le peuple élu célèbre encore une fois le* « *merveilleux passage de la mer Rouge.*

« *A propos de mer Rouge, savez-vous que* « *cette couleur est celle que notre Crésus cir-* « *consis affectionne de préférence, et que c'est* « *avec un uniforme rouge, surchargé de deux* « *épaulettes de colonel, qu'il a coutume d'as-* « *sister à toutes nos grandes réjouissances* « *nationales.*

« *Sa fidèle Rebecca, l'élue de son cœur,* « *l'ange de ses affections, l'accompagnait au* « *dernier bal de la ville.*

« *Cette perle d'Israël, qui peut avoir vingt-* « *huit ans, était enchassée dans une embra-* « *sure de croisée, entre deux diamants chré-*

« *tiens d'une eau si belle qu'ils absorbaient* « *tout son éclat.* »

James, quoique chevalier et baron autrichien, n'était pas légitimiste, il n'admettait que la royauté de l'or et n'aimait pas à voir d'autocrates autour de lui. Aussi fut-il enchanté des manœuvres antidynastiques de Louis-Philippe ; il s'entendait admirablement avec ce bon bourgeois madré, ce roi des fesse-mathieu.

Le fils d'Egalité avait l'âme juive et Rothschild et lui se comprenaient à merveille, ils furent amis, ce qui forcément les amena à chercher à se rouler l'un l'autre, et naturellement ce fut le vrai juif qui roula le malheureux Louis-Philippe. Nous aurons à nous étendre longuement sur la liquidation de l'indemnité des alliés, l'emprunt de 1823, la conversion de 1824, les emprunts de Louis-Philippe et la seconde conversion. Ce furent en effet ces cinq grandes *opérations qui constituèrent la plus*

grosse partie de l'effroyable fortune de James.

Nous raconterons le fameux procès Soult-Casimir-Périer, accusés d'avoir, de connivence avec Rothschild, reçu deux millions de pot-de-vin dans un marché de fusils anglais pour la garde nationale. (Soult et Casimir-Périer contre Bascaus Marrast et Thouret, *Gazette des Tribunaux*, 16me année, 21 août, 5 septembre, 20, 27, 29, 30 et 31 octobre).

L'intermédiaire était le fameux préfet de police Gisquel, associé de la maison Perrier en cette occurence et marchant avec Haas l'homme de confiance de James.

Ce procès rappelle celui de Burdeau, Rothschild fut cité comme témoin.

Le résultat fut naturellement le même, Marast fut condamné ; le président Mariage avait de nombreux ancêtres.

Nous arriverons alors à la période des chemins de fer et nous nous y arrêterons un bon bout de temps.

Panama n'est rien à côté de cette monstrueuse flibusterie qui a coûté des milliards au peuple français.

Tout fut acheté, car tout était à vendre ; directeurs de journaux, députés, pairs de France ministres, etc... etc...

Heureusement le *National* refusa de baiser la mule juive, sans cela nous ne saurions plus grand'chose de la plus effrayante période de corruption qui ait jamais sévi sur la France.

Nous ferons le compte interminable des millions ratissés par James, baron de Rothschild, dans les affaires de chemins de fer.

Pour nous reposer, nous chercherons les dessous de la fameuse affaire du vol des 30 millions au chemin de fer du Nord par Carpentier, Grellet et compagnie, et nous analyserons les principaux articles des journaux anglais qui, seuls, parlèrent de cette affaire ; les journaux parisiens, comme de coutume,

furent baillonnés par Rothschild avec les billets bleus de sa féale Banque de France.

Nous terminerons notre deuxième volume par le grand accaparement de grains de l'affameur de la rue Laffite.

Ces pauvres Ephrussi ne sont que de bien piètres sires en comparaison du grand James. Ce brave Jacob se souvenait que son patron avait eu un fils, un certain Joseph, qui avait travaillé dans la partie et expliqué subséquemment ses méfaits au moyen d'une légende dans laquelle le landgrave de Hesse-Cassel était remplacé par une série de vaches grasses et de vaches maigres.

Cette légende, du reste, a toujours été mal expliquée, elle signifiait tout bonnement que les vaches grasses étaient les israëlites et les vaches maigres les Egyptiens.

Elle est, du reste, d'une actualité saisissante ; les vaches grasses israëlites continuent d'en-

graisser et les vaches maigres ariennes continuent de maigrir.

Les Egyptiens dégoûtés, finirent par flanquer tous les juifs à la porte ; j'espère que nous en ferons bientôt autant.

Une partie de la presse déchira son baillon au moment de la disette et nous pourrons faire une ample moisson dans les journaux de l'époque, nous vérifierons l'opinion qu'avaient alors les écrivains indépendants sur messire James, elle n'est pas flatteuse, je l'avoue, et le peuple exaspéré essaya de se venger sur le château de Suresnes, propriété du chef des Rothschild.

Le nouveau Joseph n'avait pas un Pharaon pour le sauver, ni une Putiphar pour le consoler, aussi dut-il avoir recours au préfet de police Caussidière, et sans lui, il est, ma foi, fort probable que James eût encaissé sa dernière commission.

En somme, il est à peu près prouvé que

Caussidière sauva la vie du baron James de Rothschild, grand'croix de la Légion d'honneur, et possesseur de près d'un milliard.

En récompense, le juif reconnaissant a eu le grand cœur de prêter à Caussidière trente mille francs au denier vingt et les panégyristes d'Israël ont célébré à l'envi la générosité de ce vilain rapiat et de cet abominable grippe-sous.

La troisième série débutera par le second empire.

Les Rothschild, je l'ai dit, n'aiment pas les régimes autocratiques, ils réservent toutes leurs sympathies pour les systèmes représentatifs démocratiques, avec lesquels la corruption est facile et bon marché.

Aussi pendant l'empire ils paraissent se désintéresser ostensiblement de ce qui se passe à la cour ; ils font des mamours aux princes d'Orléans et une petite opposition de bon goût aux Tuileries, ce qui ne les empêche pas de

trafiquer largement dans les rentes et les titres chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion.

Cette période est néanmoins pour eux une quasi période de repos, et puis ils regardent avec plaisir la France travailler et économiser, car ils savent que c'est pour eux que les Français travaillent et économisent.

Ils sont admirablement placés pour connaitre les dessous des cartes de la terrible partie que Bismark prépare en Allemagne et ils se préparent de leur côté à en profiter habilement.

Nous aurons à examiner entre temps la grande lutte intestine des juifs portugais du midi représentés par Pereire contre les juifs allemands et francfortois représentés par Rothschild.

C'est à la fin de l'Empire, en 1868, que James de Rothschild retourne dans le sein de Jéhovah laissant sa lourde succession à son fils Alphonse Ier. Ce changement de règne sera signalé par une nouvelle orientation politique.

Alphonse va surtout s'appliquer à développer la puissance de la franc-maçonnerie pour démoraliser la race gauloise et lui enlever tout esprit de révolte après avoir fauché les têtes de connivence avec le célèbre libérateur du territoire.

Nous verrons par les rapports de la police générale que, dès l'année 1809, les Rothschild père et fils étaient déjà des personnages influents dans la franc-maçonnerie et que les loges étaient à leurs ordres.

La guerre de 1870-71 sera remplie d'enseignements utiles ; nous verrons le rôle antipatriotique joué par Alphonse le prussien et sa bande de juifs.

Nous verrons l'asservissement de la Banque de France qui, pendant cette néfaste période aurait bien pu s'intituler Banque d'Allemagne.

La paix, du reste, sera signée au château de Ferrières. Les Rothschild se sont payé l'ineffable jouissance de fournir la chambre,

la table, l'encre, la plume qui devaient servir à consacrer la perte de l'Alsace-Lorraine et la rançon des cinq milliards.

De temps en temps ces hideux sémites doivent se réunir en famille dans la chambre fatale pour y célébrer quelque horrible fête en souvenir de la honte et du malheur de la France. Et là il n'y a pas à récriminer, car, si les Rothschild pouvaient facilement tirer 100 millions de leur caisse pour permettre à l'Angleterre d'acheter les parts du Canal de Suez pour établir leur prépondérance en Egypte en opposition aux intérêts français ; si dès 1823 James pouvait souscrire des emprunts de centaines de millions, à plus forte raison Alphonse et ses frères pouvaient-ils en 1871 faciliter à la France, en guerre avec l'Allemagne, tels emprunts qu'ils auraient voulu.

S'ils ne *l'ont pas fait* ce n'est pas parce qu'ils N'ONT PAS PU, c'est parce qu'ils ne L'ONT PAS VOULU.

La France en lutte avec la Prusse n'a ren-rencontré aucun appui financier, et la chose est toute naturelle, chez les trois petits-fils d'Amschel Mayer de Francfort, chez les trois naturalisés français Alphonse, Gustave et Edmond. La chose je le répète n'a rien d'étonnant, mais il est nécessaire qu'elle soit constatée.

La période de 1871 à 1896 sera la plus triste, la plus pénible, la plus honteuse à écrire, car j'aurai à raconter toute la série des abjections des magistrats français en face des Rothschild. Le sentiment de justice est certainement celui qui résiste le plus longtemps à la corruption inhérente aux prétendues civilisations modernes. On excuse à la grande rigueur les canailleries des gouvernements, on est pris de fou rire au récit de l'odyssée d'Arton poursuivi par le brigadier Soudais et par Dupas ; on hausse les épaules devant la jobarderie des Loubet et des Ribot ; on peut

sourire aux palinodies des habitués du Palais-Bourbon, mais l'âme se révolte et crie quand il s'agit des magistrats en robe rouge que nous voudrions tant pouvoir toujours estimer et respecter.

Sans parler des autres, le procès de l'Union Générale est une des plus honteuses infamies qu'aient jamais commise les magistrats.

Dans les affaires politiques comme le procès Boulanger, quelque criantes qu'aient été les injustices commises, on peut encore évoquer une raison d'Etat, et puis ce n'était pas, à proprement parler, des magistrats qui jugeaient c'étaient des hommes politiques qui avaient un intérêt direct et puissant à la condamnation et qui du reste ne dissimulaient même pas leur parti pris.

Boulanger, Rochefort et Dillon étaient condamnés d'avance ; ils avaient perdu la partie qu'ils jouaient et devaient payer l'enjeu ; tout le monde savait ça, mais dans l'affaire de

l'Union Générale, c'est tout autre chose.

Il y a là, la magistrature obéissant au doigt, et peut-être pas à l'œil, à la juiverie et à la franc-maçonnerie.

Les Rothschild veulent détruire un établissement de crédit qui les gêne, les franc-maçons veulent ruiner un parti religieux dont ils ont juré la mort.

Je raconterai l'histoire dans tous ses détails car je peux me vanter de la bien savoir.

Les actionnaires ont été judiciairement volés par une bande de forbans à la tête desquels se trouvait Alphonse, baron de Rothschild. J'insisterai tout particulièrement sur l'union intime des chevaliers de la truelle et des circoncis et sur leur alliance avec le parti protestant et anglophile des Waddington, des Ribot et de toute la haute banque luthérienne et calviniste. En face de cette triple alliance le parti catholique, qui n'a plus de sang dans les veines, baisse la tête et ses chefs lèchent

savoureusement les bottes des vainqueurs.

Le prétendant, successeur soi-disant légitime des rois très chrétiens, choisit comme directeur de l'organe politique qui le représente un juif qui débute dans la vie par le secrétariat des femmes, passant de Blanche d'Antigny à la reine d'Espagne, et qui, après une foule d'histoires toutes plus honorables les unes que les autres, couronne sa carrière par une montée triomphale de l'escalier de l'Opéra au bras de la femme de l'ambassadeur russe qui laisse faire parce qu'il a besoin de la presse et des juifs pour lancer les emprunts de son czar.

Toute cette période de l'histoire de France qui commence en 1870 pour finir Dieu sait quand est un effroyable pataugement dans une boue de ghetto. . . . .

Le baron James avait laissé trois barons vivants, Alphonse, Gustave et Edmond, heureux encore qu'il ait été moins prolifique que

son patron Jacob, sans cela je ne sais vraiment où nous en serions arrivés.

Alphonse et Edmond se sont mariés dans la famille et ont épousé des Rothschild, Gustave a épousé une juive, Mademoiselle Anspach, ce qui a nécessité la décoration du beau-père pour services exceptionnels.

On peut admirer la famille, de temps en temps, dans leur belle loge de l'opéra où les descendants de la mère Schnapper s'étalent au premier rang.

Les femmes sont devenues horriblement communes et malgré les millions de diamants et de perles dont elles ont le bon goût de se couvrir, on constate avec plaisir qu'elles portent leur origine écrite sur leurs figures et sur leurs tournures. La fameuse avant-scène ressemble à l'arrière-boutique d'une marchande à la toilette, et, malgré les tours de forces de messire Worth, les Frau Rebecca restent toujours des frau Rebecca, c'est une consolation.

Les baronnes Salomon, James, Adolphe, Edmond, Alphonse, Nathaniel, toutes Rothschild, offriraient mises bout à bout le plus réjouissant coup d'œil qui se pourrait voir, le petit Bob trouverait là de bien précieux modèles pour un jeu de massacre

C'est Alphonse qui s'est montré l'homme capable de la famille ; les deux frères Gustave et Edmond sont restés plutôt dans l'ombre quant à ce qui regarde les affaires ; il y a même eu quelques petites bisbilles que nous examinerons en temps et lieu.

Après son triomphe financier de la guerre de 1870 et le krach de l'union générale, Alphonse s'est montré fort remarquable dans l'affaire des cuivres, quant à la magistrature elle a été comme toujours, à la hauteur de la situation : Dame ! les intérêts d'Israël étaient en jeu ; tant pis pour les pauvres diables qui avaient été ruinés.

Nous dirons en passant quelques mots du

sémite Raynal et des honnêtes conventions.

Nous ne négligerons pas non plus les affaires de pétroles de Crimée, pas plus que les mines de Nickel de la Nouvelle-Calédonie.

Nous examinerons le laisser-aller de la Banque de France vis-à-vis de la société de Dépôts et Comptes courants et nous aurons peut-être lieu de nous étonner des crédits qui lui ont été faits pendant les dernières années, étant donné que la Banque était absolument au courant des faits et gestes de l'intègre M. Donon.

Panama nous retiendra quelques instants et le Crédit Foncier un peu plus longtemps à cause des affaires égyptiennes.

Les emprunts italiens nous offriront une ample moisson de faits tout à l'honneur du patriotisme de la maison de Rothschild ; nous trouverons même peut-être là l'occasion de rechercher LES ACCOINTANCES DU JUIF ALLEMAND ROSENTHAL (DU *FIGARO*) AVEC LA MAISON DE LA RUE LAFFITTE.

Nous nous réjouirons du beau mariage de Mademoiselle Béatrix avec le noble Ephrussi.

Quelle fête nationale pour la France que l'union de ces deux familles bénies à jamais par le Dieu d'Israël.

D'un côté, les Ephrussi, ces sympathiques sportsmen, la coqueluche du turf, dont l'honorabilité est proverbiable et la correction en matière de course un modèle pour tous.

Ces Ephrussi bénis par tous les porteurs de fonds portugais et tous les pauvres diables qui ont encore la naïveté de vouloir manger du pain.

N'est-ce pas un Ephrussi, ce modèle de courage, qui préféra démissionner de son club plutôt que de déplaire à Jehovah, en prenant la fronde de David pour combattre Goliath?

De l'autre côté, la famille Rothschild dont les ancêtres figurent deux fois dans la galerie de Vienne en face d'un landgrave et d'un sac d'écus.

La famille Rothschild dont tous les enfants sont barons autrichiens dans le sein même de leurs mères.

La famille Rothschild annoncée par les prophètes comme le divin messie.

La famille Rothschild qui a sauvé la France de la famine en 1848, qui mit sa fortune à la disposition du pays en 1870, qui a eu ses châteaux détruits par les Prussiens et ses palais brûlés par les communards. Quelle désespérance de penser que Jehovah dans un moment de mauvaise humeur n'a pas voulu bénir cette union et que nous ne pourrons adorer un petit Ephrussi-Rothschild !

Nous célèbrerons les justes noces de Mademoiselle Lucie avec le bon Lambert et celle de Mademoiselle Aline avec le noble Sassoon, le protecteur des pauvres Indous.

Nous déplorerons, par exemple, l'indépendance de Mademoiselle Hélène qui s'est entêtée à vouloir chercher le bonheur toute seule en

dehors des sages avis de toute la tribu d'Amschel. (J'ai à présenter ici mes plus humbles excuses à la baronne Zuylen pour ne pas avoir mentionné dans mon premier volume ses deux beaux enfants, deux garçons de 9 et 5 ans).

Maintenant à propos des mariages mixtes il y a une chose qui m'a toujours profondément étonné. Dans ces mariages la jeune fiancée apporte une dot monstrueuse et une apostasie ; quant au noble fiancé il apporte un titre. Comment les juifs qui sont gens d'affaires et généralement sensés, en ce qui touche la matière, peuvent-ils estimer qu'un titre, surtout par le temps qui court, vaut des centaines de millions et une apostasie !

Cette affaire du mariage de Mademoiselle Hélène est fort intéressante parce qu'elle nous permet de mettre un peu le nez dans les affaires financières des Rothschild.

La famille Rothschild, ces honorables francfortois naturalisés français sont soumis ou du

moins devraient être soumis aux lois du pays qu'ils ont adopté.

Quand James est mort, son fils Salomon l'ayant déjà précédé dans la tombe en laissant une fille mineure, Mademoiselle Hélène, les scellés auraient dû être posés partout et DEVRAIENT FIGURER AUX « PETITES AFFICHES » ; JE LES Y AI VAINEMENT CHERCHÉS.

En second lieu la totalité des fonds, revenant à Mademoiselle Hélène, auraient dû être employés en immeubles ou valeurs garanties par l'Etat; je doute fort qu'ils l'aient été et je dirai plus tard pourquoi.

Je devrai étudier à fond cet incident parce qu'il y a là un moyen, peut-être unique, d'arriver à déterminer qu'elle était à un moment donné la fortune des Rothschild et de vérifier la fraude qui a été commise lors de la déclaration à l'enregistrement de l'inventaire de la succession James.

Messieurs les inspecteurs des finances trou-

veraient là une bien belle occasion de prouver leur indépendance et leur intégrité, seulement ils sont tellement timides que j'ai bien peur que ces modestes violettes ne gardent un silence profond. Au moment où on parle de l'impôt sur le revenu, il ne faut négliger aucune piste pouvant donner une indication sur la valeur des immenses trésors qui ont été réunis par les Rothschild parisiens.

Les fortunes moyennes seront obligées de payer l'impôt à un sou près sur leurs modestes revenus, il ne faut pas que les grands flibustiers puissent s'échapper par la tangente et se placer hors la loi.

Du reste si les Rothschild s'entêtent, comme ils le font, à se placer en dehors les lois, quant à ce qui regarde les charges, le peuple pourrait bien un jour ou l'autre les mettre aussi hors la loi, en ce qui regarde la protection des personnes et des biens.

Le baron Alphonse aura beau se payer des

grilles et des postes de police, ces défenses ne seront que des fétus de paille le jour où le peuple se mettra en colère.

Les meilleures grilles sont l'honnêteté et la bonté, seulement ce sont grilles hors des atteintes de la famille Rothschild, malgré sa devise et ses milliards.

FIN DE L'INTRODUCTION

HISTOIRE DES ROTHSCHILD

ÉTABLIS EN FRANCE

CHAPITRE I

Les Sources

La première de toutes les choses quand on écrit l'histoire d'une famille historique est de consulter les sources imprimées. C'est là le commencement du travail.

Les sources rothschildiennes imprimées comprennent :

1° Les articles nécrologiques parus dans les revues et les journaux.

2° Les notices biographiques des collections et des dictionnaires.

3° Les pamphlets.

4° Les panégyriques.

5° Les anecdotes diverses, éparses çà et là, dans les mémoires, les journaux, etc., etc.

6° Deux ouvrages complets ; le premier publié en Allemand et intitulé :

La Maison Rothschild, son histoire et ses affaires, renseignements et révélations pour l'histoire du siècle et en particulier pour les finances de l'État et les affaires de Bourses. (Écrit pour la première fois — deux parties. Prague et Leipzig, (1857), par J.-L. Kober, un vol. in-8).

Le second écrit en anglais et intitulé :

Les Rothschild conculcateurs financiers des peuples, par John Reeves. Chicago, A. C. mc Clurg et C[ie], 1887, in-8.

Le premier ouvrage, celui de Kober, est une grossière compilation des articles de Boerne, Heine, Weil, Gans, Schlosser, Loeses, etc.. ; ce livre n'a aucune valeur.

Celui de Reeves est beaucoup mieux fait,

mais là aussi, il n'y a pas grand'chose de neuf, spécialement pour le point qui nous occupe, c'est-à-dire les premiers pas des Rothschild en France.

Tout ce qui a été imprimé jusqu'ici à ce sujet se résume en une ou deux lignes :

Mayer Amschel à son lit de mort, (septembre 1812) réunit ses cinq fils autour de lui et leur enjoint d'établir des maisons de banque à Londres, Paris, Vienne et Naples.

James est désigné pour Paris : il est donc supposé n'y arriver qu'à la fin de 1812, à l'âge de vingt ans (il était né le 15 mai 1792). En consultant l'almanach royal et celui du commerce pour Paris, on relève pour la première fois, en 1814, aux habitants :

Rothschild (J.-M.), 17, rue Le Peletier. La même indication figure en 1815 ; l'année suivante on trouve à l'article Banquiers : Rothschild (J.-M.), 17, rue Le Peletier.

En résumé les textes imprimés démontrent

la présence de James à Paris à la fin de 1813 (époque d'impression de l'almanach de 1814) et suffisamment connu sur la place pour figurer aux principaux habitants de Paris; un point, c'est tout.

James Rothschild est donc arrivé à Paris sous le premier Empire.

Mais on peut affirmer hardiment deux choses :

1° La police de l'Empereur était fort bien faite et s'occupait des moindres détails.

2° La situation de Mayer Amschel comme chargé des affaires du Landgrave de Hesse-Cassel, banquier de la Sainte-Alliance et délégué du gouvernement anglais pour le paiement des subsides aux alliés; était archiconnu du gouvernement français.

Je peux donc conclure que la présence de James à Paris a été signalée à la Sûreté générale et que le fils de Mayer Amschel a été mis en surveillance,

Il doit donc exister aux archives, dans les papiers de police, des rapports le concernant. Sûr du résultat j'ai organisé une série de recherches dans ce sens et j'ai trouvé ce que je devais trouver.

CHAPITRE II

La police signale la présence d'un Rothschild à Gravelines

Ces documents offrant le plus haut intérêt je vais les publier ici *in extenso* en conservant les fautes de français et les fautes d'orthographe. La première pièce que je publie est datée de Gravelines, du 20 janvier 1812 ; elle paraît par elle-même n'avoir aucune importance mais elle donne lieu à une seconde lettre du 29 du même mois dans laquelle est signalée la présence d'un Rothschild à Gravelines en janvier 1812 et à Dunkerque en 1811.

Elle forme le point de départ de toute une suite de pièces qui s'enchaînent les unes aux autres. Car une surveillance est immédiate-

ment établie dans le département du Nord et la police est mise sur la piste de manœuvres et de négociations louches opérées par la famille Rothschild à Boulogne, Dunkerque et Gravelines.

Archives Nationales
POLICE GÉNÉRALE
F. 7 - 6567
D. 2434. Série 2.

Gravelines,
le 20 janvier 1812.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'adresser à votre Excellence des traites sur Londres en livres sterling pour £. 5193-18-4 que le sieur Castinel soumet au visa de votre Excellence pour être données en retour des guinées qui lui sont adressées.

Je prie votre Excellence de vouloir bien me retourner ces traites le plus tôt possible.

La livre sterling dont le taux était baissé à 18 francs vient d'être de nouveau cotée à 18.50, il y a des maisons qui opèrent cette hausse en

chargeant dix courtiers pour un seul achat de 100 £ sterling.

Je suis avec un profond respect,
Monseigneur,
de Votre Excellence
le très humble et très obéissant serviteur,
Signé : F. MARTIN.

Cette lettre est envoyée à M. le gouverneur de Dantzig pour les informations sur la maison Tounige.

Archives Nationales
POLICE GÉNÉRALE
F. 7 - 6561
D. 2431. Série 2

Paris,
le 29 janvier 1812.

A MONSIEUR LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE POLICE
à Gravelines, département du Nord.

Je vous renvoye, Monsieur, le paquet de traites que vous m'avez adressé par votre lettre du 20. L'examen que j'en ai fait faire à fait con-

naître que la lestre de change de 368.69 tirée par les Tounige était accompagnée d'une lettre qui traitait d'opérations de commerce étrangères aux importations de guinées et qui ne devait pas être expédié elle a été retirée du paquet. Quant à la traite je vous la renvoye avec les autres qui ne présentait rien de suspect.

Je vois par les endossements des traites qu'il y a à Gravelines un Sieur Rothschild ; cet homme qui était probablement avant à Dunkerque est étranger, si comme je le présume il est de Francfort, son passe-port m'a été envoyé de la frontière et il devait se rendre à Paris pour le retirer ce qu'il n'a pas fait.

Je vous invite à me faire connaître comment et en vertu de quelle autorisation il se trouve sur la côte, depuis quel temps il y est, les voyages qu'il a fait et s'il a passé en Angleterre.

Cette pièce nous indique donc d'une façon absolument certaine la présence à Dunkerque et Gravelines d'un Rothschild quelconque en 1811-1812.

Maintenant est-ce James ou un de ses

frères ? James, en 1811, n'a que 19 ans, son frère Karl par contre en a 23 ; le troisième frère Nathan est à Londres ; les deux aînés Anselme et Salomon âgés respectivement de 38 et de 37 ans sont occupés en Allemagne.

Il est donc certain que le Rothschild dont parle la lettre du 29 janvier est ou Karl ou James.

La pièce suivante est un rapport fait par Réal au ministre de la police et basé sur la réponse que la sûreté générale a reçu du commissaire général de police à Gravelines en réponse à la lettre du 29 janvier. Dans ce qui va suivre nous trouverons des rapports faits par les employés supérieurs de la police générale.

Ces rapports, destinés a être mis sous les yeux du ministre de la police ou de l'Empereur lui-même, sont le résumé des rapports qui ont été faits par les différents agents.

Je publierai quand il le faudra les rapports originaux afin que le lecteur soit encore plus à même de se rendre compte.

CHAPITRE III

Les Rothschild contrebandiers

POLICE GÉNÉRALE
Ier Arrondissement
No 10.412, R. 2.

RAPPORT
A SON EXCELLENCE.

MONSEIGNEUR

Un sieur Rothschild, de Francfort, est établi à Dunkerque, s'y livrant au commerce des smugglers.

Sa qualité d'étranger suffisait seule pour qu'on dût l'écarter des côtes.

De plus, son père et lui ont une maison considérable à Francfort, chef-lieu de toute la contrebande qui a inondé la France.

De plus encore, il a un frère, son associé, qui tient une maison à Londres.

Comment ne pourrait-il n'être pas suspect? Quel a été le but de Sa Majesté en autorisant le commerce des smugglers?

Bien certainement de faire tourner ce commerce au profit de l'industrie française.

Ce but ne serait point atteint si des Maisons de Londres avaient des correspondants et comme des comptoirs en France.

Que penser donc du séjour sur nos côtes de ce Rothschild qui a son frère à Londres? établi dans le commerce et avec qui même des intérêts lui sont communs.

J'aï l'honneur de proposer à Votre Excellence d'ordonner son éloignement par les motifs que je viens d'exposer.

Je suis avec respect,
Monseigneur,
de Votre Excellence
le très humble et très obéissant serviteur.

RÉAL.

6 février 1812.

Cette pièce nous fournit un précieux renseignement, car nous trouvons la preuve qu'un Rothschild Karl ou James est établi à Dunkerque au plus tard au commencement de 1812, et qu'il s'y livre à la contrebande.

Ce rapport de Réal a produit une impression considérable sur le ministre de la police, car nous allons voir qu'une série de recherches est immédiatement ordonnée :

1° Dans le département du Nord ;

2° En Allemagne ;

3° A Paris.

Nous allons commencer par examiner les résultats des recherches sur les côtes du Nord.

Archives Nationales
POLICE GÉNÉRALE
F. 7 - 6575

Boulogne,
le 13 février 1812.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
de
BOULOGNE

Cabinet du ministre

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le sieur Rothschild qui est l'objet de la lettre de

votre cabinet du 7 courant a fait faire des consignations d'or aux sieurs Faber, Dominique More, Castine, Payne et Hesse, à ce que je viens d'apprendre à mon retour à Gravelines.

Un de ses frères, venu de Francfort pour le voir, a un passeport du commissaire spécial de Mayence.

Je vise ce passeport pour Paris.

Je suis avec un profond respect,
Monseigneur,
de Votre Excellence
Le très humble et très obéissant serviteur.

T. MARTIN.

Le rapport de Réal est daté du 6 février ; la pièce ci-dessus nous montre que le cabinet du ministre avait écrit dès le lendemain même (7 février) pour demander des renseignements. De plus nous apprenons qu'un frère Rothschild est venu de Francfort pour visiter celui de ses frères établi à Dunkerque et que de là il se rendra à Paris.

Nous savons donc maintenant qu'il y a eu deux Rothschild en France en 1811-1812 et, comme nous l'avons dit plus haut, ces deux Rothschild ne peuvent être que Karl et James.

Voici maintenant une lettre de Boulogne qui nous montre qu'une surveillance active avait été organisée sur les côtes du nord de la France.

CHAPITRE IV

Quinze francs au porteur si la lettre parvient à 7 ou 8 heures du matin.

Archives Nationales
POLICE GÉNÉRALE
F. 7 - 6561

Boulogne,
le 25 avril 1812.

Je revenais ce matin de Gravelines. J'ai été dépassé sur la route par une estafette ; cette estafette a apporté à la poste de Boulogne des lettres qui viennent sûrement d'Angleterre et qui ont été remises peut-être de la main à la main au courrier, car un employé de la poste m'a dit avoir vu sur une de ces lettres « 15 francs au porteur si la lettre est remise avant telle heure » il n'y a pas de doute qu'une lettre ainsi apostillée, n'ait été mise hors le paquet des dépêches et confiée de la main à la main.

L'estafette envoyée de Gravelines pour atten-

dre ici le courrier de la malle était expédié par la maison Morel.

Comme je vous envoie une estafette, elle aura de l'avance de 12 heures au moins. On pourrait faire visiter le courrier et, trouver les lettres ou la lettre adressée à je ne sais qui, et qui est apostillée 15 francs au porteur.

Le courrier de la malle qui a passé aujourd'hui est un brave homme, il a été valet de chambre de M. Sauliner et remettra les lettres sans difficulté.

Il peut se faire que l'employé de la poste de Boulogne ait, dans son trouble, mis la dépêche de 15 francs dans le paquet comme, parce-qu'après l'arrivée de son estafette il a été très surveillé. Mais on reconnaîtra la lettre à cette apostille en gros caractères :

15 francs au porteur ;

Je parviendrais bien à savoir à qui elle était adressée, mais l'important serait d'avoir les lettres d'Angleterre qu'elle renferme, ceci prouverait enfin que l'on ne me remet que des lettres innocentes.

La missive avait produit de l'effet, car deux jours après, la direction des postes envoie au duc de Rovigo la lettre signalée.

ARCHIVES NATIONALES. — POLICE GÉNÉRALE

F. 7 — 6551 — D. 2431 — Série 2

Direction générale DES POSTES

Paris, le 27 avril an 1812.

Le Conseiller d'Etat, Directeur général des Postes.

A Monsieur le duc de Rovigo, ministre de la Police générale, s'empresse de lui faire passer la dépêche demandée par sa lettre d'hier soir, insérée suivant l'avis donné dans le paquet de Boulogne qui arrive à l'instant.

Voici d'abord la reproduction de l'enveloppe, puis le corps de la lettre substituée par la police. Elle est envoyée par M. Morel à James Rothschild.

15 francs si la lettre parvient

à 7 ou 8 heures du matin

BOULOGNE SUR MER

Monsieur J. Rothschild

Hôtel Napoléon, rue Napoléon,

Paris.

G. (Gravelines), 25 avril, 8 heures du matin.

Mon cher Rothschild, Brown arrive à l'instant avec 20 M. G. environ.

8 à 9	mille	pour vous	à moi consignées.
2	d°	d°	à Cart^re.
1	d°	d°	à Papa.
8	d°	d°	à nous et les Helmer.

Tous les cap. excepté Yates et N*** partent aujourd'hui malgré 3 bricks en vue, nous étions trois de bonne heure à l'enceinte.

Rien de nouveau d'ailleurs, N*** attend avec vive impatience, et jure à faire trembler le ciel et la terre.

Tout à vous mon cher du meilleur de mon cœur.

M.

(Morel frères.)

ARCHIVES NATIONALES — POLICE GÉNÉRALE
F. 7 — 6561/d. 2437 - série 2.

Nous commençons à débrouiller la situation, car nous savons déjà que c'est Karl Mayer qui est établi à Dunkerque et son frère James qui réside à Paris, hôtel Napoléon, rue Napoléon.

Nous apprenons en plus par le corps de la lettre et le nom des capitaines que c'est bien de contrebande qu'il s'agit.

Le ministre de la police avait reçu la lettre de Morel à Rothschild le 27 avril, le surlendemain (29 avril) il fait écrire à Boulogne la lettre suivante.

CHAPITRE V

Le ministre de la police demande une enquête

Archives Nationales
POLICE GÉNÉRALE
F. 7 - 6561

Paris,
le 29 avril 1812.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE POLICE
à Boulogne

Je me suis fait remettre, Monsieur, la lettre envoyée par estafette de Gravelines à la poste de Boulogne, elle a été apportée d'Angleterre par le capitaine Atkins ; j'ignore à qui il l'a remise ; mais je pense que si comme je le présume, vous avez interrogé la personne qui a été chargée de la porter à Boulogne vous aurez su de qui elle la tenait ; au surplus je vous

adresse la lettre dans laquelle celle, écrites d'Angleterre étaient renfermées — elle vous donnera les moyens de connaître celui qui les a expédiées. Vous devez l'interroger sur les moyens employés pour lui faire la remise de cette correspondance sur les motifs qui lui ont fait expédié sans qu'elle eut été soumise à l'examen de la police. Vous m'enverrez son interrogatoire et je vous ferai connaître la décision que j'aurai prise. Si le capitaine Atkins est encore à Gravelines vous le ferez arrêter et interroger.

Vous m'adresserez de même son interrogatoire, il devra rester en détention.

Jusqu'à ce que j'aye prononcé sur son compte.

Cet évènement vous a prouvé Monsieur que la surveillance des smugglers n'est pas faite avec le meilleur soin convenable, je pense que vous aurez déjà pris les mesures pour faire cesser les abus. Je vous invite à me rendre compte de ce que vous aurez fait pour cet objet.

M. Martin répond le 9 mai à la lettre du ministre du 29 avril :

Archives Nationales
POLICE GÉNÉRALE
F. 7 - 6561
—
COMMISSARIAT GÉNÉRAL
DE POLICE
1re Division

Boulogne,
le 9 mai 1812.

A SON EXCELLENCE
MONSEIGNEUR LE DUC DE ROVIGO.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence les renseignements qu'elle m'a chargé de recueillir par sa dépêche du 29 avril au sujet de la lettre envoyée par estafette de Gravelines à la poste de Boulogne.

Par la lettre ci-jointe du 5 courant, Monsieur Morel se reconnaît pour l'expéditeur de l'estafette ; la lettre dans laquelle celles écrites d'Angleterre étaient renfermées est du sieur Benjamin Morel.

M. Morel n'a expédié ces lettres par estafette que pour rattrapper à Boulogne le courrier de la malle et gagner 24 heures ; il a reçu sous

enveloppe en blanc les lettres venues d'Angleterre, il lui est ordinaire d'en recevoir beaucoup de cette manière d'Ostende, Caen ou le Hâvre ; il proteste solennellement qu'il n'a aucun motif de recevoir des lettres de la main à la main d'aucun smuggler et de les soustraire à l'examen de la Police puisque toutes les lettres qui sont adressées d'Angleterre à sa maison lui parviennent avec la plus grande régularité et sans que jamais il y manque le moindre papier.

Je transmets à Votre Excellence dans son entier cette défense dans laquelle le sieur Morel se renferme.

Je vais ajouter les lumières que j'ai pu me procurer et expliquer à Votre Excellence le texte de la lettre d'envoi qu'elle m'a communiquée.

Le 25 avril dernier, un postillon à cheval est entré chez le directeur des Postes de Boulogne qui très exact aux heures de bureau, n'était absent dans ce moment que parce qu'il dinait chez S. Ex. le Général en chef. Ce postillon était porteur d'un paquet qu'il a remis au sieur Sigaud, employé de la Poste, lequel l'a donné de suite au sieur Cordier, contrôleur.

Le sieur Cordier, après avoir ouvert la dépêche

a lu une lettre, l'a déchirée et brûlée en jetant les morceaux dans le poële.

Le sieur Cordier a ensuite congédié l'envoyé en répondant à la demande d'un reçu : « Il n'est pas nécessaire », et comme j'ai suivi de près en demandant au contrôleur en l'absence du directeur des renseignements sur l'estafette, mes questions en l'inquiétant et le troublant auront été cause que la lettre a été mise dans la dépêche de Paris, au lieu d'être remise à la malle de la main à la main, comme elle était destinée à l'être primitivement.

Ces faits là sont certains et peuvent être prouvés ; en voici d'autres qui, pour n'être pas susceptibles de démonstration, n'en sont pas moins réels.

Le sieur Cordier a plusieurs fois reçu des envoyés à cheval de Dunkerque lorsque les Smugglers y étaient admis ; ces hommes, à cheval n'entraient point à Calais et laissaient leur cheval dans un cabaret de la ville de Boulogne pour ne pas se faire remarquer.

Le sieur Cordier a plusieurs fois remis à la main aux courriers de la malle des paquets en taffetas ciré, étiquetés « Échantillons » lesquels ne renfermaient que des lettres. C'est ce dont

les courriers ne conviendront pas et ce qui n'est pas moins certain.

Le sieur Cordier est très lié avec le sieur Marmin, ancien directeur de la poste à Boulogne, impliqué dans l'affaire des Larose, et a d'assez mauvaises relations. Sa présence au bureau des postes de Boulogne ne peut qu'être inquiétante.

Je passe à l'explication de la lettre d'envoi que je retourne à Votre Excellence.

G. (Gravelines), 25 avril, 8 heures du matin.

Brown arrive à l'instant avec 20.000 guinées. Il n'est entré le 25 à Gravelines que le smuggler dont le véritable nom est Edwards Kings. Il est en effet arrivé à 6 heures du matin. « Mille pour Papa », nom familier donné au sieur Hesse. Nous étions trois de bonne heure à l'enceinte.

La maison Morel a six entrées, c'est la seule qui en ait autant. Hormis cette maison et la maison Fabre, toutes les autres sans exception n'en ont que deux à trois au plus. Nul doute que Kings n'ait été fouillé en débarquant et que son

bâtiment n'ait été visité; mais il sera retourné [1] à son bord, s'il y avait quelque chose de caché et d'échappé aux recherches, l'en aura sorti et au moyen des plis et rideaux du terrain, enveloppé d'ailleurs de trois personnes il aura fait remise des lettres.

L'ordre de V. Exc. porte Atkins, et d'ailleurs Kings était déjà parti et n'a pu être arrêté.

N^d veut dire Nordwood, smuggler et pilote de Douvres, à son arrivée à Gravelines trois jours avant M. Morel dépêcha de Dunkerque par la route de Lille un courrier extraordinaire adressé à Paris à M. Rothschild, Nordwood est arrivé le 22 à Gravelines.

Je suis avec un profond respect,
Monseigneur,
de Votre Excellence
le très humble et très obéissant serviteur,

T. Martin.

1. *Annotation du Ministre de la Police Générale*: il ne doit pas, d'après l'article 10 du décret du 15 mars, lui être permis de retourner à son bord, ils doivent rester dans l'enceinte.

A noter dans cette pièce que Morel s'appelle Benjamin et que par conséquent il y a bien des chances qu'il soit juif et que ce nom de Morel ait été emprunté par lui pendant la Révolution.

Il y a là une piste à suivre d'autant plus que nous savons par un rapport de police que, quand Benjamin Morel parle du sieur Hesse il ne l'appelle jamais que PAPA. Il se pourrait donc bien que le dit sieur Hesse soit en réalité le père de Benjamin Morel.

Hesse est juif allemand, ses relations avec les Mayer Amschel sont donc très naturelles et la façon tendre dont Morel termine sa lettre à James Rothschild : « Tout à vous mon cher, du meilleur de mon cœur » se trouve expliquée d'une façon satisfaisante.

Le ton général de la lettre de M. Martin semble dénoter une certaine indulgence de la police du Nord vis-à-vis de Morel, de Rothschild et des Smugglers ; nous verrons

tout à l'heure que cette observation n'est pas dénuée de fondement.

En tout cas voici une lettre de Morel à Martin, très probablement rédigée d'accord avec ce dernier qui se hâte de la faire parvenir au duc de Rovigo. Je la fais suivre d'une observation qui se trouve écrite sur la première page.

Archives Nationales
POLICE GÉNÉRALE
F. 7 - 6561
D. 2431. Série 2 C

MONSIEUR MARTIN,

Commissaire général de police dans les départements de la Manche et du Pas-de-Calais.

Nous avons l'honneur de répondre officiellement aux détails que vous avez demandés sur les motifs de l'estafette que nous expédiâmes le samedi 25 avril pour rejoindre le courrier à Boulogne et faire remettre à la poste une lettre

de nous, adressé à M. Rothschild, et qui en contenait en même temps une reçue pour lui.

Le matin du même jour, mais quelques heures après le départ du courrier, nous reçûmes une forte partie d'or destinée à cet ami. Dans des affaires de cette importance, comme il est essentiel d'être instruit promptement des arrivages afin de se diriger pour prendre des lettres de change sur l'Angleterre avec la prudence nécessaire et ne pas faire hausser le cours, qu'il est toujours de notre intérêt de déprécier, nous ne balançâmes pas d'expédier une estafette qui partie quelques heures après le courrier devait le rejoindre à Boulogne et nous faire gagner vingt-quatre heures sur celui qui ne devait partir que le lendemain.

Quant à la lettre incluse pour M. Rothschild elle nous parvint par la poste ordinaire une heure avant l'expédition de cette estafette, sous couvert en blanc. Nous en recevons tant, de cette manière, timbrées soit d'Ostende, Caen, le Havre, etc... (ou souvent sans timbre ne portant que l'indication du port de la lettre) qui renferment uniquement des incluses sous notre couvert, que dans ce cas nous ne prenons d'autre attention que de noter les ports pour les

répéter aux personnes à qui elles sont adressées, sans nous embarrasser autrement de ces couverts blancs qui ne sont bons à rien, ignorant la plus part du tems de qui ils nous viennent.

C'est de cette manière que, recevant avant le départ de notre estafette une lettre à l'adresse de M. Rothschild nous l'insérâmes tout bonnement dans la lettre que nous lui adressâmes afin qu'elle lui parvienne aussi 24 heures plus tôt mais nous ne pouvons nous rappeler de quelle ville l'adresse du couvert portait le timbre, n'y ayant pris aucune attention.

Il nous peinerait beaucoup que son Excellence ait pu un instant concevoir l'idée que cette lettre nous avait été remise par un Smuggler, nous pouvons solennellement attester le contraire. Outre que mes principes comme notre intérêt et notre nom nous semblent devoir nous mettre à l'abri de toute idée de cette nature, permettez-nous, Monsieur, de vous observer qu'il y aurait démence à nous exposer à les encourir, puisque grâce à la bonté de son Excellence, toutes nos lettres d'Angleterre que nous envoyons à Paris sont toujours visées dans ses bureaux avec toute la célérité désirable et

qu'aussi toutes les lettres que nous recevons d'Angleterre nous parviennent après l'inspection de ses bureaux avec la plus grande régularité, sans que jamais il y manque le moindre papier.

Nous avons l'honneur d'être,
avec la considération la plus distinguée,
Monsieur,
Vos très humbles et
très obéissants serviteurs,

MOREL frères.

Gravelines, 5 may 1812.

Observations écrites sur la première page.

Ces motifs de l'envoi de l'estafette sont fondés, si par ce moyen une lettre pouvait arriver vingt-quatre heures plus tôt à Paris. — Si, comme il le marque, la lettre était adressée au Directeur de la poste et n'a été remise au contrôleur que par l'intermédiaire du Sieur Sigaud et attendu l'absence du Directeur, il n'y a pas lieu de suspecter le contrôle d'être d'accord pour favoriser cette correspondance.

Cependant il fera bien de tâcher de se procurer des renseignements sur les abus qu'il croit avoir lieu dans le bureau. Quant aux lettres apportées par les smugglers, le plus sûr moyen d'empêcher qu'ils quittent leurs bateaux d'après l'art. 10 du décret du 15 mars, ils ne doivent pas sortir de l'enceinte. Si cette disposition est bien exécutée et si la visite a été bien faite, aucune lettre ne pourra être remise. Dans le cas où, comme la lettre semble l'indiquer, les Smugglers auraient la permission de retourner à leur bâtiment, ils doivent le faire connaître parce que S. Exc. priera le ministre de la Guerre de donner les instructions nécessaires pour faire cesser cet abus et assurer l'exécution des dispositions du décret.

Il doit au surplus faire connaître de nouveau à tous ceux qui fréquentent les smugglers, que s'il est reconnu qu'ils aient reçu d'eux quelques lettres ou papiers hors de la présence du préposé de police, ils seront éloignés de Gravelines et toute relation avec les smugglers leur sera interdite.

CHAPITRE VI

Un commissaire chèquard

Ce Martin, commissaire général de police à Boulogne ne jouissait pas d'une réputation d'intégrité absolument immaculée ; voici en effet ce que j'ai trouvé le concernant.

Lettre de Demarest au commissaire général de police de Boulogne.

Archives Nationales

POLICE GÉNÉRALE

F. 7 — 6561

DOSSIER

N° 2431 — Série 2. C.

15 mars 1812.

Je vous invite, Monsieur, à mettre à l'avenir plus de mesure et de régularité dans votre conduite et à vous conformer exactement aux dispositions que contient cette lettre.

Je dois être étonné que vous n'ayez pas été plus tôt instruit de l'intérêt que Rothschild avait dans les importations de guinées et de ses relations en Angleterre. Si au lieu de vous occuper de combinaisons commerciales vous eussiez porté votre attention sur les objets qui doivent fixer votre surveillance, vous ne m'eussiez pas laissé ignorer ce qui était presque public à Dunkerque (et je ne l'ai appris que par Hambourg), au surplus, si comme on me l'a annoncé, le sieur Rothschild est retourné à Boulogne ou à Gravelines, il convient de l'en éloigner.......

Dans une autre lettre, Demarest ajoute :

L'état subit de votre maison et le luxe de votre ameublement, donnent lieu à des réflexions qui ne vous sont pas favorables sur les moyens que vous avez eu de pourvoir à ces dépenses....

Il semble donc bien prouvé que ce Martin était un vulgaire chèquard à la solde des

Rothschild qui lui avaient bouché les yeux avec quelques sacs de guinées. Ce n'est pas d'hier, comme nous le verrons, que cette famille de juifs a choisi la corruption comme son arme favorite.

Voici la note de Hambourg à laquelle Demarest faisait allusion dans sa lettre du 15 mars.

Archives Nationales
F. 7
POLICE GÉNÉRALE
3726
Bulletin du 29 janvier 1812
BUREAU DU CONSEILLER D'ÉTAT
1er Arrondissement

24 janvier.

Hambourg, rapport du Commissaire général de police.

Le commissaire général expose qu'une lettre du 3 janvier, écrite par le sieur Ozi de Hambourg au sieur Rothschild à Dunkerque, fait connaître que le sieur Ozi est en relation à

Londres avec le frère du sieur Rothschild de Dunkerque et a accepté ses traites.

Il ajoute qu'une autre lettre du 14 janvier écrite par le sieur Hechsler de Hambourg au même Rothschild à Dunkerque fait également connaître qu'il doit un solde de compte à Rothschild de Londres que celui de Dunkerque doit toucher.

Nota. — La maison Rothschild expédie d'Angleterre les guinées importées en France par les smugglers, les négociants auxquels les guinées sont adressées envoient nécessairement au sieur Rothschild des traites pour le remboursement de ses expéditions ; ils les font acheter soit en Hollande lorsque le cours y est plus avantageux qu'à Paris........

CHAPITRE VII

Demarest demande l'arrestation des Rothschild

Voici maintenant une lettre du prince de Eckmühl à l'Empereur, et qui se rapporte au même sujet ; elle est surtout importante à cause de trois notes dont elle est barrée en travers et que je reproduis successivement à la fin de la lettre.

Archives Nationales
POLICE GÉNÉRALE
F. 7 - 6575

SIRE,

J'ai fait examiner par le Directeur général de police quelques lettres interceptées appartenant à la correspondance avec l'Angleterre.

L'analyse en est contenu dans le rapport ci-joint.

Je dois fixer les yeux de Votre Majesté sur une circulaire adressée à plusieurs maisons du continent. Elle développe les principes du Gouvernement anglais relativement au système des licences.

Leur connaissance peut amener l'idée d'un autre plan qui fasse disparaître ou diminuer les avantages que le ministère Britannique s'est ménagé dans cette législation.

La force des arguments en faveur du retrait des espèces de l'Angleterre derrière lequel se cachent les manœuvres des fraudeurs, ne tiendra pas contre les facilités données par les Anglais même à cette exportation.

Votre Majesté jugera par cette pièce quelle était l'opinion du commerce en novembre et 6 décembre dernier, relativement aux dispositions de quelques puissances du Nord, envers l'Angleterre. Diverses saisies de capitaux sont indiquées par ces lettres ; je vais faire poursuivre par la commission de recouvrement celles qui sont à ma portée. Vous jugerez, Sire, si celles indiquées pour Francfort-sur-Mein sont praticables.

Cette correspondance ne dément point l'idée

de l'activité des communications avec l'Angleterre ; il est à craindre que si on les restreint en ce moment, elles ne prennent une grande extension, lorsque l'armée sera éloignée.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect.

Sire,

De Votre Majesté Impériale et Royale,
le très humble et très obéissant serviteur et fidèle sujet.

Le maréchal duc d'Auerstadt,

Signé : PRINCE D'ECKMÜHL.

Hambourg, le 19 février 1812.

PREMIÈRE NOTE. — Renvoyé au ministre de la Police par ordre de l'Empereur.

Paris, le 27 mars 1892.

DEUXIÈME NOTE. — Il faut couler à fond l'affaire des Rothschild et du Prince de Hesse.

Note du ministre.

TROISIÈME NOTE. — Un rapport à son Excellence et proposer *l'arrestation* des deux Rothschild de Francfort qui sont à Paris.

Notes de Demarest.

Du reste les Rothschild étaient déjà en surveillance depuis quelque temps, car nous rencontrons au mois de février la note suivante :

POLICE GÉNÉRALE

Première Division

2964. — Série 2.

—

On invite M. le Préfet de Police à faire surveiller la conduite et les démarches du sieur Rothschild qui se rend à Paris.

Pour Monsieur le Conseiller d'État, Préfet de Police, chargé du quatrième arrondissement de la Police générale

Le sieur *Rothschild* porteur d'un passeport du commissaire spécial de Mayence, s'est rendu de Francfort à Boulogne où son passeport a été visé pour Paris par le Commissaire général de police de cet arrondissement. Monsieur le Conseiller d'Etat préfet de police est invité à s'assurer de l'arrivée de cet étranger et à faire surveiller avec soin sa conduite et ses démarches afin de connaître les motifs de son voyage.

Le ministre désire que Monsieur Demarest observe particulièrement ce Rothschild.

21 février 1812.

Faire une note au quatrième arrondissement, inviter à faire surveiller.

(Voir la note ci-dessus).
L. G.

(Note de Demarest).
L. G.

ARCHIVES NATIONALES — POLICE GÉNÉRALE
F. 7 — 6575-2964

CHAPITRE VIII

La Police de Paris demande des renseignements à Mayence

Pendant que Demarest faisait surveiller les Rothschild à Paris il écrivait en Allemagne pour avoir des renseignements.

Voici la suite de pièces que nous rencontrons à ce sujet.

Archives Nationales
POLICE GÉNÉRALE
F. 7 - 6575

—

Note de Demarest.

Ecrire au commissaire spécial de Mayence l'inviter à se procurer des renseignements sur cette maison (Rothschild) de Francfort et à

s'informer *s'il* n'a pas eu part à la contrebande qui s'est faite par ce point.

Archives Nationales
POLICE GÉNÉRALE
F. 7 6575

20 février 1812.

Mre POLICE GÉNÉRALE
1re Division
—
MINISTRE

A MONSIEUR LE COMMISSAIRE SPÉCIAL DE POLICE
Mayence.

Je désire, Monsieur, avoir des renseignements détaillés sur la maison *Rothschild* de Francfort-sur-Mein.

Cette maison paraît avoir pour chef le sieur *Rothschild* père dont les deux fils, associés avec lui sont établis aujourd'hui l'un à Londres, l'autre à Dunkerque où ils s'occupent également d'opérations commerciales.

Je désire surtout connaître d'une manière positive les dispositions politiques de cette maison, ses rapports commerciaux tant à l'é-

tranger que dans l'intérieur de l'Empire, le genre de spéculations auxquelles elle se livre particulièrement, etc... etc..., et la part qu'elle peut avoir prise à la contrebande qui a eu lieu par Francfort.

Je vous invite à ne rien négliger pour vous procurer ces informations et à m'en faire connaître sans délai le résultat.

Archives Nationales
POLICE
F. 7 6575
D. 2964. Sie 2

Mayence,
3 mars 1812

L'Auditeur au Conseil d'Etat, Commissaire spécial de police à Mayence.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence, d'après vos ordres du 20 février dernier les renseignements suivants concernant la maison du sieur Rothschild père, établi à Francfort-sur-Mein.

Meyer Amschel Rothschild se livra jadis au commerce des denrées coloniales et des manu-

factures anglaises. Il toucha ces marchandises de son fils, établi actuellement à Manchester, par l'entremise de son second fils établi à Dunkerque qui effectivement ne s'occupa d'autres choses que de faciliter l'entrée des marchandises anglaises à Dunkerque et de les expédier de là ou à Francfort ou à autres lieux en Allemagne, d'après les avis de son père. A l'époque où le gouvernement français ordonna les recherches exactes et rigoureuses de toutes les marchandises anglaises à Francfort, Rothschild père déclare pour 60.000 florins marchandises anglaises tant en manufactures qu'en denrées coloniales parmi lesquelles il y eut pour 27.000 florins indigo. De ce tems là il ne se livre plus à aucun commerce et il ne s'occupe que des affaires de banque ; mais ses deux autres fils établis à Francfort font, l'un le commerce de fillage de France, et l'autre le commerce de manufactures suisses en coton, parmi lesquelles se glissent à ce qu'on assure, souvent beaucoup de manufactures anglaises.

Rothschild posséda et possède encore toute la confiance du ci-devant Électeur de Hesse-Cassel. Ce fut lui par lequel l'Électeur prêta les revenus de ses domaines à quatre et cinq pour

cent, par lequel il fit vendre et escompter les billets d'État. Lorsque l'Électeur fut destitué de ses États, Rothschild continua à gérer les affaires de ce prince. Il reçut les intérêts tant des capitaux prêtés à plusieurs individus en Allemagne, que des obligations autrichiennes négociées pour ce gouvernement par les frères Bethmann à Francfort, et qui lui furent payés annuellement par le sieur Maurice Bethmann pour le compte du ci-devant Électeur.

Rothschild fit aussi plusieurs voyages à Prague en Bohème où ce prince s'était réfugié, et ses fils de Francfort vont encore presque chaque année voir l'Électeur en Autriche pour conférer avec lui. Le fils Rothschild établi à Manchester est chargé de régler les affaires de ce prince en Angleterre. Il touche les intérêts des capitaux que l'Électeur a mis dans la banque de Londres et les fait parvenir à ce prince par l'entremise de Rothschild père. Il n'existe aucun doute que cette maison doit avoir connaissance de beaucoup de capitaux appartenant à ce prince dans les pays de la Confédération du Rhin qui ne sont pas encore déclarés au gouvernement français et dont les intérêts l'Électeur touche encore, quoiqu'une fois tous ses papiers furent

mis sous scellé, et que l'on n'y ait rien trouvé ; car il est très vraissemblable que le sieur Rothschild ait été auparavant averti de cette mesure ordonnée contre lui et qu'il ait tout écarté qui l'aurait pu compromettre, ayant de très grands amis à la cour Grand'ducale et étant dans les bonnes grâces du Grand-Duc lui-même.

Ce prince, ayant voulu se rendre à Paris à l'occasion de la fête du baptême du roi de Rome demandá un emprunt de 80.000 florins à des négociants de Francfort qui l'ont refusé, Rothschild prêta cette somme au Grand-Duc à 5 par cent. Par cet acte de complaisance il gagna la confiance du Grand-Duc et s'est mis tellement dans ses grâces qu'il ne refuse presque rien de ce que Rothschild lui demande.

Les juifs qui en sont instruits, se servent aussi toujours de cet organe quand ils sollicitent une faveur. C'était par lui qu'ils ont obtenu le droit de Bourgeoisie à Francfort moyennant une somme de 100.200 florins que ledit Rothschild a avancée.

Quant à ses dispositions politiques elles ne sont pas les meilleures. Il n'aime pas du tout les Français quoiqu'il feint d'être attaché au gouvernement français.

Ses rapports commerciaux sont à Amsterdam avec Isaac Channe Innger et avec Branenberg et compagnie. Ce dernier est le beau-frère de Maurice Bethmann à Mayence, il se trouve en rapports avec David Goldschmidt, banquier; Benedict Löb Kalm, banquier, celui-ci est en intime liaison avec Rothschild; Kaiser, banquier; les frères Kertel, banquiers; Friedel, marchand droguiste; Bechner, Kretzniger et compagnie, banquiers.

Pour se procurer connaissance exacte de tous ses rapports commerciaux tant à l'étranger que dans l'intérieur de l'Empire, il faudrait plus de délai et ausssi des dépenses que je ne suis pas en état d'avancer.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de mon profond respect avec lequel,

Je suis,
Monseigneur,
de Votre Excellence
le très humble et très obéissant serviteur,
HUBERT.

Remplaçant par autorisation de Votre Excellence le commissaire spécial de police absent par congé.

Mayence, le 3 mars 1812.

CHAPITRE IX

Une lettre mystérieuse

Dans les cartons concernant les recherches faites en Allemagne se trouve un dossier de neuf pièces au sujet d'une lettre signée O. H. qui jette une certaine lumière sur les agissements des Rothschild comme banquiers de tout ce que l'Allemagne renfermait alors d'ennemis du nom Français. — Je le considère comme suffisamment intéressant pour figurer dans ce volume destiné à contenir toutes les pièces authentiques concernant les origines de ces Rothschild dont nos gouvernements couvrent la poitrine de la croix de la Légion d'honneur,

Archives Nationales
F. 7
POLICE GÉNÉRALE
2264. Série 2

N° 5226.

Envoyer copie de la traduction à M. le baron Bacher en le priant de prendre des renseignements sur la personne qui écrit et sur l'objet de la lettre.

Hambourg,
ce 7 novembre 1811.

B 16 9e.

MONSEIGNEUR,

Un de mes agents m'a procuré la lettre ci-jointe adressée à un prince de Hesse, au service de Danemark.

Je l'ai fait traduire avec d'autant plus de soin que j'y ai reconnu un sens caché.

La première partie de cette lettre est le langage d'un homme d'affaires. Reste à savoir quelle espèce.

La deuxième partie semble indiquer que cet individu est l'apôtre de quelque ordre caché.

Il est question d'un certain Rothschild, qui paraît être négociant à Francfort et chez lequel on pourrait avoir des détails précis sur le signa-

teur de cette lettre. M. le baron de Bacher aura des facilités pour cette recherche.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

de Votre Excellence

le très humble et très obéissant serviteur,

H. CITIZ.

S. E. M. le duc de Rovigo.

F. 7-6575.

Lettre signée O. H. datée de Francfort s|M. du 1er novembre 1811 adressée à Son Altesse Sérénissime le prince Charles, landgrave de Hesse à Gottorp en Holstein.

S : : M : :

La lettre du 20 novembre, si salutaire pour moi, dont Votre Altesse Sérénissime a daigné m'honorer sous couvert à Rothschild, maison de commerce de Francfort s/M. sous la raison : Rothschild et fils m'a été remise par lui à mon retour d'Offenbach, ou j'ai passé *par des raisons*

(expressément) quelques jours d'une manière privée. — Je le regarde comme mon devoir le plus pressant et le plus agréable de répondre à la dite lettre, savoir :

1° Qu'il est en règle que Votre Altesse Sérénissime ait cessé toutes les affaires et avec Bravo, même s'il n'eut eu une rencontre indécente avec Monsieur de Briorn en ma présence. Ce Bravo instigué par une cupidité sale et mesquine, a mis en mouvement telles machinations *secrètes*, qu'avec toutes les combinaisons, et même celles d'un Aristote, je ne serais pas venu à sa trace, si le seigneur (maître) dont les suggestions me sont des lois éternelles, ne m'en eut instruit clairement et positivement. — Actuellement je ne sais pas d'où il pourrait former de petites prétentions et encore moins de grandes.

Tout au plus les frais de voyage avec le propriétaire de Mühlenbeck à Wisch, et ceux d'un tour d'Altona à Mühlenbeck. Les deux réclamations ne lui seraient même pas dues de droit, mais il les avait notées de 25 Rixdalers dans son compte, qu'il me présenta avant mon départ, et contre cette bagatelle je ne voulus pas m'opposer. — Mais s'il lui prenait la fan-

taisie d'imaginer des prétentions artificielles de plus d'importance je prie V. A. S. (Votre Altesse Sérénissime) d'avoir la grâce de m'en instruire d'une manière spécifiée et je saurai bientôt le mettre à la raison.

2° J'ai lu à Rothschild en présence de ses fils avec préméditation, le passage de Votre lettre, où (Votre Altesse Sérénissime) daigna se rappeler de lui avec autant de grâce que de condescendance. Ils en étaient tous enchantés.

Quant aux payemens trimestres que vous avez daigné me promettre pour mon entretien, ces gens sont prévenus que l'assignation en a été faite immédiatement par Votre Altesse Sérénissime.

Le jugement pour les quartiers passé ainsi que pour ceux à venir, pourra donc se faire par Lavatz [1], qui est en liaison avec Rothschild et qui tient des comptes avec lui.

Au surplus je ne puis autrement que de répéter très-humblement à V. A. S. *une fois pour toutes*, quoiqu'il m'en coûte, que ma situation présente bien loin d'être telle qu'elle doit l'être *selon sa promesse invariable pour le complètement*

1. Probablement M. Lawartz conseiller d'Etat danois à Altona.

de la TOTALITÉ. (Ce que je n'oserai jamais accélérer, puissé-je en acquérir des millions) je dis, ma situation pour l'avenir envisagée de plusieurs côtés est malheureusement une des plus tristes. J'ai beaucoup à travailler, je travaille aussi avec assiduité et V. A. S. doit être persuadée que le travail est mon seul but, ma jouissance est toute ma félicité.

Tant pour le bien général, que je prends à cœur dans toute son étendue, que pour *mon bien personnel.* — Mais je suis non-seulement persécuté d'un adversaire cruel. — (*Le besoin journalier et d'autres petites tracasseries misérables*) et empêché dans mes travaux les plus conséquens, mais aussi tellement affecté que je dois craindre d'y succomber à la fin, surtout avec une santé faible et irritable.

Car, 1° ne puis-je vivre de 13 1/2 fl. par semaine dans le tems de cherté, malgré toute mon économie, et me passant de vin, quoique le médecin m'en ait ordonné pour me fortifier. Je ne puis me procurer le nécessaire sans contracter de nouvelles dettes, lesquelles je redoute. — Le *loyer*, le *chauffage*, le *café* et *sucre* me reviennent au moins à 8 1/2 à 9 fl. par semaine.

Je dois donc me fournir le reste pour 4 1/2 fl. que j'ai presque besoin pour papier, encre, etc.... et ports de lettres.

Forcé par le plus grand besoin, je dois prier V. A. S. de m'accorder un supplément de 5 louis d'or par trimestre, ce qui me serait un grand soulagement pour le moment. Mais je ne les assignerai pas avant que V. A. S. ne daigne me les accorder.

J'ai en outre le reste de mes anciennes dettes sur le dos. — Pendant mon séjour à Schleswü j'ai fixé 3 termes de 3 à 3 mois à raison de 50 1/2, 40 et 30 1/2 Carolins (Louis de France) et les bonnes gens en étaient contens, quoiqu'ils eussent bien besoin de leur argent. Ils m'ont ménagé par amitié. Mais je n'ai pas pu tenir le 1er terme et cela me pèse sur le cœur. Je les ai renvoyés au 15 janvier 1812. Pour comble de malheur je ne dois qu'aux gens qui sont tous dans le besoin, dont chacun me conte ses peines en pleurant, de sorte que je suis souvent tenté de pleurer avec eux, et de leur donner même de ma part, les 20 pistoles, pour avoir du repos ; mais d'un autre côté je pense qu'il ne me reste rien. Votre Altesse Sérénissime me pardonnera de lui faire ses détails de mes affaires. Le Sei-

gneur (maître) lui fera l'ouverture que j'ai dû le faire *ex-officier*. Quant à moi j'aime mieux me contenter de pain et d'eau que de toucher jusqu'à être importun, des objets de cette nature, dans la situation intellectuelle que, Grâces au *Seigneur* (maître) j'ai le bonheur inestimable d'occuper. *Dominus disponit* ! Aussi ne fera-t-on plus de réceptions dans l'ordre, excepté de quelques *personnes dignes*, lesquelles j'y joins *historiquement* sans nommer ni V. A. S. ni l'Ordre. V. A. S. sait que j'ai pris les soi-disant actes originaux de L. O. (Ordre) avec moi pour les purger comme j'en ai parlé souvent à V. A. S. Dans l'État où ils sont ils ne peuvent pas être goûtés. On doit ôter premièrement, *lege artis*, *l'impur* du *pur* et alors V. A. S. se réjouira sûrement à la relire.

Mais *le plus essentiel* dans *le plus essentiel* doit être et sera assurément dicté immédiatement par le Seigneur (maître) et il en rendra heureux ses élus.

3° Quant aux affaires d'Offenbach je dois agir avec beaucoup de précaution. Au surplus je dois avouer à V. A. S. avec franchise et sans réserve, mon plus grand embarras à leur égard, aussi je me dispose à y faire mon devoir

comme une *machine* sans introduire mon propre raisonnement, ma croyance ou ma propre persuasion, dans le cœur de cette affaire. Car il m'est impossible de jouer ici un rôle politique.

Je dois en tenir lecture des observations de V. A. S. *Verbotenus* et entendre la réponse de la gnaedige[1] ou je dois tout à fait m'en taire. Je n'entreprendrai donc rien dans aucun cas, tant que tout ce qui intéresse V. A. S. me tient à cœur, sans en prévenir V. A. S. Cette affaire est à tous égards d'une trop grande importance, pour y agir selon mon propre jugement. Je me vois pris de corps entre *deux grands feux*, d'aucun desquels je n'ose m'approcher sans courir risque d'être éteint[2] de l'un ou de l'autre. Je ferai donc bien de me conduire passivement. J'exécuterai tous les ordres de V. A. S. ponctuellement et de la manière la plus précise, sans y ajouter ni ôter, et tout va bien ! Mais je ne ferai aucun pas sans y être expressément autorisé par V. A. S. et elle conviendra à la fin que j'ai bien fait. La poste part etc... etc....

O : : H : :

19 novembre 1811.

1. Peut-être « Gnaedige Frau » (Madame la Princesse ou une autre dame de qualité).
2. Il a voulu dire consumé.

ARCHIVES NATIONALES — POLICE GÉNÉRALE
F. 7. 6575

DESCRIPTION DE L'ENVELOPPE

L'original en allemand, en quatre feuillets de papier porte la suscription :

A Son Altesse Sérénissime
Monseigneur le Prince CHARLES,
Landgrave de Hesse,
etc., etc., etc.
Gottorp
par Hambourg.

Scellée de cire rouge, timbrée de : Francfort, 1er novembre 1811.

H. H. § 1re DIVISION

—

On demande des informations sur l'auteur et l'objet d'une lettre écrite de Francfort au prince *Charles de Hesse.*

N° 2861 — Série 2.

Faire copier la traduction.

Le 30 novembre 1811.

A M. le Chargé d'affaires
de S. M. l'Empereur
des Français, etc., etc.
près la Confédération
du Rhin.

MONSIEUR LE BARON,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la traduction d'une lettre allemande, écrite de Francfort, le 1er de ce mois, au prince Charles de Hesse, à Gottorp.

Je n'ai aucune donnée sur l'auteur de cette lettre, qui n'est signée que des initiales O. H.; mais je présume que les détails qu'elle contient pourront vous fournir les moyens de le découvrir.

Je vous prie, M. le baron, de vouloir bien vous procurer des informations précises sur l'état, les moyens, les dispositions de ce correspondant, ses rapports avec le prince de Hesse, et sur les individus et les divers objets qui sont mentionnés dans sa lettre.

Je vous serai obligé de me communiquer le plus tôt possible tous les renseignements que vous aurez pu obtenir.

Agréer...

ARCHIVES NATIONALES, F° 7. — 6575 — POLICE GÉNÉRALE, N. 2964

Légation de France
PRÈS LA
CONFÉDÉRATION DU RHIN
—
POLICE GÉNÉRALE
1re Division

Francfort,
le 7 décembre 1811.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la dépêche dont Votre Excellence a bien voulu m'honorer le 30 du mois dernier, de même que la traduction d'une lettre allemande qui y était jointe.

Je vais m'occuper, Monseigneur, des moyens de découvrir l'auteur de cette lettre. Quelques lignes de son écriture me faciliteraient infiniment cette découverte.

Comme je suppose, Monseigneur, que l'on se borne dans ce moment à faire copier la corres-

pondance dont il s'agit, et à laisser ensuite filer les lettres à leur adresse.

La suite de cette correspondance ne pourra manquer de me faire connaître celui qui en est l'auteur. Je prie votre Excellence de m'envoyer des copies allemandes des trois premières lettres et des suivantes, les traductions faisant perdre le caractère du stile qui peut servir d'objet de comparaison et reconnaissance. Une traduction, quelque fidèle qu'elle soit, ne peut jamais rendre dans une autre langue, ce qui est en style de convention et à mots couverts.

Il devient urgent, Monseigneur, d'exercer dans le moment actuel la plus grande surveillance sur un grand nombre de voyageurs et de gens sujets à caution qui viennent pour la plupart du nord de l'Allemagne.

J'ai l'honneur, Monseigneur, d'offrir à Votre Excellence, l'hommage de mon très respectueux dévouement.

Le Baron de l'Empire,

BACHER.

ARCHIVES NATIONALES, F° 7. - 6575

A Son Excellence M. le duc de Rovigo, ministre de la police générale.

1re Division
n° 2865 - Série 2
—

Paris,
le 20 décembre 1811.

Envoi de la lettre allemande, écrite de Francfort au prince Charles de Hesse. Confidentielle.

A M. le Chargé d'affaires
de S. M. l'Empereur des Français
près la Confédération du Rhin.

M. le Baron, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint conformément à la demande contenue dans votre dépêche, le 7 du courant, la lettre originale écrite de Francfort, au prince Charles de Hesse, à Gottorp.

Je vous prie de me la renvoyer en me communiquant les résultats de vos informations.

Agréez, je vous prie...

Joindre la lettre annoncée.

ARCHIVES NATIONALES, F° 7. — 6575 — N° 2964

2861 - Série 2
2865

—

POLICE GÉNÉRALE
1re Division

—

Francfort,
le 17 février 1812.

Me donner la pièce.

MONSEIGNEUR,

Je prie Votre Excellence d'être persuadée que, malgré le changement survenu dans ma position, je n'ai point perdu de vue l'objet de ses dépêches du 30 novembre et du 20 décembre de l'année dernière.

Je n'attends, Monseigneur, qu'une occasion sûre pour entrer dans quelques détails sur l'affaire dont il s'agit. J'espère que dans le courant du mois prochain, après mon arrivée à Paris, je pourrais vous en entretenir plus particulièrement. Je prie, en attendant, Votre Excellence, de ne faire aucune démarche ultérieure pour ne pas donner inutilement l'éveil aux personnes désignées dans la lettre interceptée, parce qu'il faut chercher à les entretenir dans une grande

sécurité, si l'on veut parvenir à des découvertes utiles.

J'ai l'honneur d'être avec respect,
Monseigneur,
de Votre Excellence,
le très humble et très obéissant serviteur,

LE BARON BACHER.

A son Excellence Monseigneur le duc de Rovigo, ministre de la Police générale.

ARCHIVES NATIONALES, F. 7. — 6575

POLICE GÉNÉRALE
Première Division

Francfort,
le 17 février 1812.

Me donner les pièces.

MONSEIGNEUR,

Votre Excellence a bien voulu m'engager par ses dépêches du 30 novembre et 20 décembre de l'année dernière à me procurer des renseignements sur l'auteur d'une lettre écrite de Francfort, le 1er novembre 1811, qui n'est signée que de lettres initiales O : : H : :

Je vous prie, Monseigneur, de n'attribuer le retard qu'a éprouvé ma réponse qu'au surcroît d'occupations que m'a occasionné la dislocation de ma légation qui a été supprimée et dont les détails viennent d'être réunis en partie à celle de France à Cassel quant aux ducs et princes qui l'avoisinent, en partie à celle près les maisons ducales de Saxe et enfin à celle près le Grand Duc de Francfort.

Je joins ici, Monseigneur, sur une feuille séparée ma manière d'envisager l'affaire dont il s'agit, et je me réserve d'en entretenir Votre Excellence de vive voix à ma prochaine arrivée à Paris qui aura vraisemblablement lieu dans la 1re quinzaine du mois prochain.

J'ai l'honneur d'être avec respect,
Monseigneur,
de Votre Excellence,
le très humble et très obéissant serviteur,

BACHER.

F[7] 7. — 6575

A son Excellence Monseigneur le duc de Rovigo, ministre de la Police générale.

P. S. — Je joins ici, Monseigneur, la lettre

originale signée O : : H : :, interceptée à Hambourg, que Votre Excellence a bien voulu me communiquer comme pièce jointe à sa dépêche du 20 du mois de décembre 1811.

Archives Nationales

POLICE GÉNÉRALE

F. 7 6575

Joint à la lettre de M. le baron Bacher du 17 février 1812.

Observations sur une lettre datée de Francfort du 1er novembre 1811, signée O : : H : : et interceptée à Hambourg.

Rothschild et fils qui forment une maison de commerce et de banque juive à Francfort, ont été de tous les tems et sont encore les banquiers de l'ancien Électeur de Hesse. On assure que ce sont encore eux qui soignent dans ce moment ses fonds en Angleterre, et qui lui en procurent chaque année les intérêts.

M. le conseiller d'État Havartz en liaison avec une maison de banque de Copenhague de même que le landgrave Charles de Hesse à Gottorp, passent pour être les intermédiaires de l'arrivée d'une partie de ces fonds sur le continent.

On dit que la maison Rothschild a accaparé pendant la dernière foire de Leipzig en septembre 1811, beaucoup de ducats et de Frédérics d'or, et qu'elle a fait, à la même époque, différentes opérations par lesquelles elle a tiré pour des sommes considérables sur Paris, au point d'influer sur le change.

Il est à remarquer que dans les premiers mois de l'an 1809, le gouvernement Wesphalien, ayant eu des indices que la maison Rothschild et le conseiller Buderus, demeurant dans le comté de Hanau, continuèrent à soigner les finances de l'ancien électeur de Hesse, et qu'ils avaient entre leurs mains des fonds appartenant à ce prince, envoya le sieur Savagnier, alors secrétaire général du département de la Haute Police, à Francfort, pour y faire mettre le scellé sur les livres et papiers de ce négociant.

M. le conseiller Buderus fut arrêté en même temps. Cette mesure rigoureuse resta cependant sans résultat, parce que ces agents de l'ancien Electeur de Hesse furent prévenus de ce qui allait se passer, ce qui leur donna le temps de soustraire leurs livres secrets et autres papiers suspects aux recherches qui furent faites dans

la maison du sieur Rothschild[1] par la police de Francfort, concurremment avec le sieur Savagnier.

On ne découvrit pas même les banquiers avec lesquels cette maison traitait des intérêts de ce Prince, surtout à Vienne et à Prague. Comme on ne peut pas compter sur la police de Francfort, tout éclat de ce genre ne conduirait pas dans ce moment à un résultat plus satisfaisant ; il faut au contraire, si l'on veut parvenir successivement à des découvertes intéressantes chercher à entretenir la maison Rothschild de même que les autres agents de l'ancien Electeur de Hesse dans la plus parfaite sécurité, décacheter adroitement leurs lettres, les faire copier

1. On pourra facilement se procurer au Département de la Haute Police à Cassel une copie du procès-verbal de la visite domiciliaire qui fut faite dans la maison et comptoir du banquier Rothschild au mois d'avril et de may 1809.

Il est essentiel de remarquer ici, qu'on doit bien se garder de rien demander de ce genre au Gouvernement du Grand Duché de Francfort, parce que cela ne servirait qu'à donner inutilement l'éveil à la maison Rothschild, qui en aurait aussitôt connaissance par les agents de ce Gouvernement et surtout de la Police générale de la ville de Francfort avec **lesquels elle est aussi affiliée par sa relation aux Loges allemandes et françaises.** (*Note du rapporteur*).

et puis les refermer de même, pour leur donner cours. En suivant cette marche il ne faudra pas six mois pour découvrir tous les individus de cette séquelle.

Après avoir ainsi fait connaître la maison Rothschild de Francfort, il s'agit de suivre ses relations et surtout celles qui ont rapport au contenu de la lettre interceptée adressée au Prince Charles de Hesse à Gottorp.

Il faut d'abord bien se pénétrer qu'aussi souvent qu'il est question dans cette lettre de *Seigneur* ou de *Maître*, c'est de l'ancien électeur de Hesse demeurant actuellement à Prague, qu'on entend parler. Celui qui a signé cette lettre par les lettres initiales O. H. de même que celui qui prend le nom de *Bravo*, le conseiller Havartz sont évidemment initiés dans les vues secrètes de l'ancien Electeur de Hesse.

L'Ordre dont il s'agit dans cette lettre est celui de l'*Union et de la Vertu* autrement dit *pour la délivrance de l'Allemagne* dont l'ancien électeur de Hesse est un des grands Dignitaires et Chefs : l'acte constitutif de cet ordre a effectivement éprouvé et éprouve encore journellement des changements. L'agent O : H : paraît avoir été envoyé à Offenbach pour tacher d'y

obtenir un point d'appui de l'*Ordre de l'Union et de la Vertu* à peu de distance de la ville de Francfort. *La gnadïge frau* paraît effectivement désigner *Madame la Princesse.*

Deux individus, mal famés, l'un Allemand et l'autre Suisse, qui ont été éloignés de la ville et des environs de Hambourg, au commencement de 1811 et qui ont ensuite cherché à établir de nouveau le siège de leur industrie à Offenbach pourraient bien être l'un, celui qui a signé O: H: et l'autre celui qu'il désigne sous le nom de *Bravo.*

Il s'agirait seulement de vérifier si l'un d'eux a effectivement séjourné à Schleswig. On pourra d'ailleurs aussi se procurer de leur écriture par l'entremise de M. le Commissaire général de police à Hambourg, dont ces deux individus sont connus, pour la confronter ensuite avec celle de la lettre ci-jointe.

MINISTRE
DE LA
POLICE GÉNÉRALE
N° 2964 — Série 2
—
SOMMAIRE

RAPPORT

A Son Excellence le Ministre de la Police générale de l'Empire.

MONSEIGNEUR,

Dans le mois de novembre dernier le commissaire général de la Police de Hambourg, a envoyé au Ministère une lettre adressée au Prince de Hesse à Gottorp.

Le stile mistérieux de cette lettre la rendait suspecte. Le sieur Rothschild, négociant de Francfort, était indiqué comme intermédiaire de cette correspondance. Votre Excellence chargea M. le Baron Bacher, alors chargé des affaires de France près les Princes de la confédération du Rhin à Francfort, de se procurer des renseignements tant sur l'auteur de la lettre que sur son objet et sur les personnes dont il y était question, et qui n'y étaient désignées que sous des noms de convention ou de lettres initiales.

Les recherches de M. Bacher n'ont pas eu un résultat satisfaisant, cependant il ne doute pas que la personne désignée dans la lettre sous les noms de Seigneur ou de Maître, ne soit l'an-

cien Electeur de Hesse, demeurant actuellement à Prague.

L'ordre dont il y est question est celui de l'*Union* et de la *Vertu* autrement dit pour la délivrance de l'Allemagne dont l'ancien Electeur de Hesse est Grand Officier.

M. Bacher en donnant ces documents a ajouté que Rothschild père et fils ont été de tout temps et sont encore banquiers de l'ex-Electeur, que cependant le Gouvernement de Westphalie ayant eu lieu de croire que cette maison avait des fonds à cet ancien Electeur; les papiers et registres de ces banquiers furent visités en 1809; mais cette opération n'eut aucun résultat, parce qu'ils avaient eu le temps de soustraire les pièces qui auraient donné des documents.

Ce motif a fait juger à M. Bacher qu'il serait inutile de demander au sieur Rothschild aucun éclaircissement sur le contenu de la lettre. Lorsque la lettre de M. Bacher est arrivée au Ministère, il y est parvenu une dépêche adressée de Londres au prince de Hesse à Francfort; elle lui est écrite par le banquier qui est chargé de toucher le dividende des fonds qu'il a en Angleterre. Dans cette lettre il est question du sieur Rothschild; on y voit que c'est au compte de ce

banquier que sont portés les fonds de l'ancien Électeur.

On doit rappeler à Votre Excellence qu'un sieur Rothschild faisant partie de la maison de Francfort a demeuré depuis le mois de may à Dunkerque. Il était chargé d'y surveiller les envois de guinées qui y étaient faits par un de ces frères et associé établi en Angleterre. On ne peut douter que, pendant son séjour sur la côte il n'ait écrit à Londres et que même il n'y ait fait passer des lettres du chef de la maison de Francfort ; soit relatives aux guinées, soit relatives aux autres affaires de commerce de cette maison ; cependant aucune lettre de lui n'a été soumise à Votre Excellence.

Votre Excellence ayant été informée de la présence de cet étranger sur les côtes, a donné ordre de se procurer des renseignements sur son compte et sur la maison de Francfort dont il fait partie. Le commissaire spécial de Mayence qui a été chargé de prendre les informations vient de faire connaître que cette maison s'est livrée au commerce des denrées coloniales et des manufactures anglaises, qu'à présent elle ne s'occupe que d'affaires de banque ou de commerce des marchandises du continent ; ce

commissaire spécial confirme que le sieur Rothschild est le banquier de l'ancien Électeur de Hesse, il est chargé de recevoir les intérêts des capitaux qu'il a placé dans les fonds d'Angleterre et sur le continent; il ajoute que les dispositions du sieur Rothschild ne sont pas en faveur de la France quoiqu'il feigne d'y être attaché.

D'après ces détails, on ne peut douter que le sieur Rothschild n'ait connaissance des affaires de l'ancien Électeur de Hesse ; qu'il ne soit à même de donner des renseignements sur les capitaux de cet ancien Electeur, et faire connaître comment la correspondance de sa maison relative à cet objet des relations qu'il avait avec les smugglers ; mais aucune lettre sur ce sujet ni sur un autre n'a été soumise à l'examen du Ministère.

Le sieur Rothschild qui était à Dunkerque et un jeune frère qui était allé l'y joindre, sont dans ce moment à Paris.

Votre Excellence jugera s'ils ne doivent pas être mandés au Ministère, leurs interrogatoires et l'examen de leurs papiers pourront donner les explications dont on a besoin.

Si Votre Excellence adopte cet avis, elle a ci-joint les ordres.

CHAPITRE X

Lettres saisies par la police et signées J. Rothschild

La police à Paris saisissait autant qu'elle le pouvait les lettres écrites par les Rothschild ; quoiqu'elles n'offrent pas par elles-mêmes un intérêt bien considérable, j'ai cru quand même convenable de les publier ici parce que peu de personnes ont pu jusqu'ici lire une lettre, même insignifiante, écrite par les membres de cette famille néfaste.

Traduction d'une lettre écrite en anglais par J.-M. Rothschild à son frère à Londres en date du 28 mars 1812 :

Archives Nationales (Lettre 1.)
POLICE GÉNÉRALE
F. 6. 4255 b

Avant d'avoir quitté notre ancien endroit, j'ai reçu par C. C. (veut dire Capitaine Crup) 8500 Tableaux (veut dire Guinées) il vous aura remis mon reçu pour les dittes et vous aura dit verbalement la raison pour laquelle j'ai quitté la ditte place; inclus vous trouverez les remises suivant la notte cy jointe Lrtj 21.941.5.8 — pour ce que vous prie de débiter le compte de P. il me peine de vous dire que malgré que j'ai pris toutes les mesures possibles, même en donnant mes ordres par tout à ne pas prendre pour le moment pour retenir la hausse du change, je n'ai pu réussir jusqu'à présent ce que je vous prie de communiquer aux associés, il est essentiel pour moi de savoir tout ce qui se passe chez vous, en fait de commerce, faillite, veuillez donc m'en instruire ponctuellement et le plus tôt possible et dans la langue de ce pays, si faire se peut.

J'ai su avec bien de la peine que M. Fk. Fr. a écrit à M. Davidson votre commis d'une manière assez indifférente sur mon compte, en m'accusant d'avoir été capable d'agir d'une manière

indigne d'un homme comme il faut, je pense que c'est seulement par jalousie car ce qui m'étonne le plus, ledit sieur me reçoit toujours ostensiblement avec beaucoup d'amitié et j'ose dire qu'il n'a pas d'autre raison qu'à le faire, car je lui ai toujours protégé ainsi qu'à ses fils à Dunkerque, je ne lui en ai pas parlé car je regarde l'accusation trop au-dessous de moi et conséquence ne méritant pas mon attention, je suis maintenant dans la capitale attendant le résultat des choses, je vous en ferai part aussitôt pour que vous pourrez agir en conséquence.

Je reste toujours
votre affectionné frère,
Signé : J. M. Rothschild.

Traduction d'une lettre écrite en anglais par J.-M. Rothschild à son frère N.-M. Rothschild à Londres.

Paris, 6 avril 1812.

Mon cher Frère,

Je me réfère à ma dernière, je crois du 27, passé par laquelle je vous ai remis £ *21941:5:8*.

Je vous confirme mon désir et vous prie de ne pas négliger de me communiquer toutes les nouvelles qui concernent le commerce chez vous. Il me peine que je n'ai d'autres nouvelles de vous que verbalement par nos amis que je devais vous remettre le plus tôt possible et autant que possible et que vous n'auriez envoyé des tableaux (guinées) si vous n'aviez eu besoin des fonds, jusqu'à ce que vous auriez reçu des nouvelles positives à mon égard.

J'ai reçu par différentes maisons à Gravelines :

Nos 1. par M. Capitaine Vates	9700
2. » » » . . .	4000
3. J. S., mais je ne le connais pas .	1500
4. Norvood	6100
5. »	4000
6. » pour lui-même	2000
G. :	27300
7. Portug. *2002* onces *9*	

Comme je sçai à qui elles appartiennent excepté n° 7, vous n'avez qu'à me dire par votre première combien je dois vous créditer pour le dit.

Contre les nos 2 et 5 vous trouverez cy-inclus £ : 18247 : 6 : 5 suivant la notte.

Vous récevrez aussi :

27950	par MM.	Hottinguer et C°.
6348 14/9		Jc. Dawilliers et C°.
25000 (presque)		Morell frères.
4000		Fk Faber.
2500		plus par moi-même cy-inclus et joint à la note.
65798 14/9		

Je suis charmé d'avoir réussi à obtenir une si belle partie sans hausser le cours, car j'aurais préféré ne pas en prendre, à présent le change monte un peu, car quelques spéculateurs prennent, croyant que je prendrai à tout prix, mais ils se trouvent trompés car je suis déterminé à ne pas en prendre jusqu'à ce que cela rabaisse.

Veuillez me dire si la maison de John Robley et C° chez vous est solide.

Je suis,

votre frère qui vous aime,

JACQUES ROTHSCHILD.

ARCHIVES NATIONALES, F. 7 — POLICE

Traduction d'une lettre écrite en anglais

par J.-M. Rothschild à N.-M. Rothschild à Londres, en date du 20 avril 1812.

J'ai eu le plaisir de vous écrire à la fin du mois passé et le 9 du courant; je pense que vous ne les avez pas reçues de suite, n'ayant reçu aucune réponse, j'espère pourtant qu'elles vous sont parvenues par nos amis à G. j'ai reçu les tableaux suivants :

par C. C. (veut dire capitaine Crup),
187 : 8 : 10 — en 9 sacs, Portugaises
valeur . . . . . fr. 220.000
4350 : 8 : 10 — tableaux (veut dire Guinées),
Wils, 3 sacs — dito dont la valeur m'est inconnue.
1500 » — »
R. C. 5200 »
Richard Collin, 2 sacs, portugaises.
Hn, 9 sacs, dites valeurs . fr. 240.000
R. C., 6100 tableaux.
Ladd. 500 14 »

J'ai crédité les comptes respectifs de la Compagnie.

Vous aurez reçu avant la présente :

£ 15037 » 16 » 2	par	Perregaux Laffite et Cie.
313 » 6 » 5		F. Faber.
5586 » 13 » -		J. C. Davillier.
10000 » — » -		Perregaux Laffite et Cie.
3300 » — » -		J. C. Davillier.
25102 » 18 » 1		Perregaux Laffite et Cie.
£ 59338 » 13 » 8	dont vous voudrez bien me créditer.	

£ 640	à 2 mois de vue sur J. Thornton frères.
660	
700	
£ 2000	au même compte.

De plus :

£ 200 » — » -	à 3 jours de vue sur J. Clark.
80 » — » -	— — — J. Van Ne K. et Cie.
99 » — » -	à Vrita de vue sur D. Mulan et Cie.
422 » 18 » -	à 3 jours de vue W. Van Hemert Burk et Cie.
170 » 12 » 6	à 3 jours de vue sur D. Meilan et Cie.
50 » — » -	à 3 jours de vue sur W. Van Hemert Burk et Cie.
244 » 13 » -	à 3 jours de vue sur E. Forster et Zooner.
350 » — » -	à vue sur Aten Brocke et Fischer et Joffker.
510 » 13 » 3	à 3 jours de vue sur D. Meilan et Cie.
£ 2127 » 16 » 9	contre 2000 tableaux marqués B —

Mes comptes avec Perregaux Laffite et Cie sont liquidés.

J'ai préféré prendre de ces Messieurs même à 10 cent. plus cher : 50 /m £ parce qu'ils m'assurent qu'ils n'ont pas besoin de prendre sur la place, nonobstant le change monte et je crains qu'il ne vienne à 19 » 50 - car il manque du papier et quelques personnes sont forcées de remettre aussitôt l'arrivée des tableaux, ce qui fait monter le change et je crains à moins que le cours des tableaux ne baisse qu'on sera forcé de suspendre les envois pour quelque tems.

Inclus vous trouverez une lettre d'un de mes amis (Mons. Perdonnet) laquelle, je vous prie, de délivrer de suite car il a déjà envoyé l'original, mais il craint qu'elle ne soit pas arrivée.

Mes amitiés à votre chère femme, embrassez tous les enfants, je me recommande à tous nos amis.

Ci-joint encore :

£ : 24 « — « — vue sur B. Marschal, Dublin. Je vous prie de ne faire aucun frais sur cet effet en cas de non paiement.

La mienne de la fin du mois dernier contenait £ : 21941 « 5/8.

Celle du 6 courant 21747 — 6/».

Votre affectionné,

JACQUES ROTHSCHILD.

Traduction d'une lettre écrite en anglais le 22 avril 1812 par J.-M. Rothschild à N.-M. Rothschild.

CHER FRÈRE,

J'ai eu le plaisir de vous écrire le numéro 3 le 20 courant et comme je suis disposé d'envoyer cette lettre par là même occasion je me dispense d'en répéter le contenu.

J'ai reçu par l'entremise de M. Eds. 5000 tableaux dont j'ai crédité le compte dudit G^r avec £ 6500 » — »

Vous trouverez ci-joint :

£ 21169 » 18 » 1 dont vous voudrez bien me créditer.

Je ne vous accuse pas toujours la réception

de tous les tableaux puisque vous recevez toujours un reçu de nos amis de Gravelines.

Le change monte de jour en jour et il n'y a rien à avoir au-dessous de 19.40.

Votre dévoué,

JACQUES ROTHSCHILD.

Traduction d'une lettre écrite en anglais le 5 mai 1812 par S.-M. Rothschild à N.-M. Rothschild.

CHER FRÈRE,

Je vous confirme mon numéro 4 du 23 du mois passé qui nous accusait réception de 5000 tableaux.

J'ai reçu depuis :

15 lingots	— 2206	— 5	— 12	par Kehy	valeur fr.	212 000
4 «	— 588	— 8	—	— Mayer	—	54 000
et 10500 tableaux				— King		

Ci-joint je vous remets d'après la note incluse.

£ 6520 «	— «	—	dont vous voudrez bien me créditer en Cte général.	
« 13771 «	— «	—	contre les tableaux	M
« 3069 «	3 «	7	do	B
« 150 «	— «	—	do	id.

Depuis quelque temps je n'ai rien acheté, le cours est toujours à 19 fr. 40 mais j'espère qu'il baissera et je profiterai alors du moment pour vous couvrir de vos avances. — Si vous trouvez à acheter une cargaison bon marché je vous conseille de le faire, car je suis ferme dans mon opinion que le change tombera et alors je vous ferai des remises.

Copie d'une lettre écrite en anglais, le 29 mai, par J.-M. Rothschild à N.-M. Rothschild.

CHER FRÈRE,

Je me refère à ma lettre du 15 courant par laquelle j'eus le plaisir de vous aviser que j'ai reçu par divers.

27.500 tableaux et par contre je vous ai remis : £. st. 34.228 28.

Depuis j'ai reçu de nouveau :

15.000 tableaux par Kelsy.

11.500 — — H. Kins.

26.500 que je porterai à votre crédit.

Vous recevez par contre :

£. 20.000	»	»	de MM. Perrigaux Laffite et Cie.
9.836	8	9	de J. Davillier et Cie.
7.550	3	9	de moi-même, d'après la note ci-jointe.
37.386	12	8	dont vous voudrez bien me créditer.

Vous voyez bien, mon cher frère, que je fais tout ce qu'il est possible de faire pour tenir le change bas et j'espère que vous serez content. Je suis peiné d'être toujours sans réponse à mes lettres, je pense de partir demain pour G. Je sais que vous ferez bien d'encourager vos amis là bas surtout le change ayant baissé, il est à présent à 19 fr. et je crois qu'il viendra à 18 fr. 80.

Je t'embrasse.

Lettre sans signature, présumée écrite par Rothschild de Londres à son frère.

Archives Nationales

POLICE GÉNÉRALE

F. 7. 6561

L'auteur prie son frère de lui écrire plus régulièrement, il dit que la présente sera

remise par le capitaine Atkins. Que si le cours ne change pas, il n'y a presque plus rien à gagner sur les guinées, qu'en attendant il ne faut pas beaucoup acheter.

Il donne ensuite le cours du jour comme il suit :

Doublons.............	9 1/6
Portugaises	9 7/6
Guinées..............	2 3/10
Hambourg...........	2 8/8
Amfsterd	3 8/8
Paris	20

Nota. — Cette lettre est écrite en allemand avec des caractères hébreux. Rothschild a sans doute employé ce moyen afin que son écriture ne fut pas reconnue, si le smuggler était arrêté par un croiseur anglais, ou pour que les négociants de Gravelines entre les mains desquels la lettre pourrait passer ne puissent pas connaître ses projets.

Archives Nationales *22 avril 1812*
POLICE GÉNÉRALE
F. 7. 6.561 Ds 2.431
Série 2

Inscription | M. James | original en allemand.

A M. James

Cher ami, le porteur de la présente est notre ami Atkins il porte 10.500 f. qui ont coûté 23 %.
J'espère en conséquence que vous en obtiendrez un bon prix.

De plus il y a 3 douzaines 341 — 9 — 5 — à 97.

£ 1656 — 3 — 10
66 — 4 — 9 4 0/0 avariés.

£ 1722 — 8 — 7

Je vous prie de m'en créditer.

Depuis le 9 courant je suis sans aucune de vos lettres et j'en attends à tous moments.

Salut, etc...

non signé.

CHAPITRE XI

Un rapport de la police sur les Rothschild, daté du 23 décembre 1813

Archives Nationales
F. 8 — 6575
—
2964 — Série 2

Rothschild frères, Banquiers de Francfort, tenant comptoir à Paris, rue Le Peletier, n° 17.

Pendant plus de vingt ans Mayer Amschel Rothschild père, défunt, des dénommés ci-dessus était l'agent le plus intime de l'ex-Électeur de Hesse pour ses placements et *mouvements de fonds les plus secrets.*

Amschel, son fils aîné actuellement à Francfort, a séjourné à Prague auprès de l'ex-Électeur en question, depuis le printemps de 1808 jusqu'à la fin de 1809; de 1809 à 1813 il est plus que vraisemblable qu'il a fait encore des voyages à Prague dans les intérêts de ce prince.

L'un des frères Rothschild est actuellement à Londres, et ceux qui se trouvent à Paris assurent qu'ils sont autorisés par le Gouvernement à entretenir des relations commerciales avec lui.

Lors des troubles arrivés en Wesphalie, en 1809, la maison Rothschild fut dénoncée à la police de ce royaume, comme ayant été chargée par l'ex-Électeur de Hesse de faire passer des fonds aux insurgés et à leurs chefs.

Le Directeur général de la haute police du royaume obtint, non sans quelque peine, l'autorisation du Roi, pour envoyer à Francfort un commissaire chargé de faire arrêter les membres de la famille dont il sagit, de les interroger et de vérifier leurs livres.

Les pouvoirs remis à ce commissaire étaient extrêmement incomplets et s'il a pu opérer à Francfort, il ne l'a dû qu'à la conviction où était feu M. le baron de Bacher, chargé d'affaires de France, que l'opération était urgente, indispensable et qu'elle aurait depuis longtemps dû avoir lieu.

Mais la maison Rothschild, faisant de la corruption un de ses grands mobiles, put être prévenue assez à temps par les agents de la Police

francfortoise et elle mit en sûreté les DOUBLES LIVRES QU'ELLE TIENT POUR TOUTES LES AFFAIRES QUI LUI COMMANDENT UNE CIRCONSPECTION PARTICULIÈRE.

L'insuffisance des pouvoirs du commissaire westphalien, le départ de M. de Bacher pour le quartier général impérial (alors à Ratisbonne), les démarches que la maison Rothschild fit faire, tant auprès du Roi de Wesphalie qu'auprès du Grand-Duc de Francfort et SURTOUT l'absence de M. Bascher furent les conséquences qui empêchèrent le commissaire wesphalien d'acquérir des PREUVES JURIDIQUES ; il ne parvint qu'à la certitude que le fils Amschel Rothschild était à Prague, occupé à faire des spéculations financières avec l'ex-Électeur, que la maison avait envoyé quelques PETITES SOMMES à quelques subordonnés des chefs de l'insurrection en Hesse ; qu'elle faisait compter régulièrement des sommes ASSEZ FORTES à l'Électrice de Hesse qui habitait Gotha et à un *sieur Kumkel* qui demeurait près d'Elle et qui était un des agents de l'Electeur susdit pour fomenter les troubles dans ses anciens États.

A force d'intrigues de la part de ces juifs, les opérations du commissaire poussées avec vi-

gueur, succès et sagacité, furent interrompues ; cependant il trouva dans leurs papiers des indices, contre leurs correspondants à Vienne qu'il envoya à M. Bascher (alors à Vienne) qui lui a assuré depuis que ces indices lui avaient été utiles.

Ces frères Rothschild (auxquels j'ai été faire visite aujourd'hui) sont extrêmement fins, très prudents, ils ont *l'art de se faire des amis*, s'ils faisaient à Paris quelques opérations susceptibles de la repréhension de la Police, ils auraient recours à mille moyens pour les soustraire à sa vigilance.

Moi, *je ne puis pas* travailler sur eux, *à bon droit;* ils doivent se méfier de moi ; ils savent qu'on leur ouvre les lettres qui arrivent *à leur adresse*, et par cette raison, disent-ils, ne se font écrire que des choses fort indifférentes.

Je ne suis pas la dupe de cette fausse confidence, et j'ai les plus justes soupçons qu'ils doivent avoir des correspondances *secrètes*, par plusieurs voies et même des *livres de compte* déposés dans *des maisons tierces* ; ils l'avaient en 1809 à Francfort, pourquoi ne l'auraient-ils pas en 1813 à Paris ?

Je garantis et je garantis *avec la plus intime*

assurance tous les *faits* consignés dans ce renseignement ; les conjectures que j'y établis découlent de ces faits.

Je n'ai su que hier soir la présence de ces gens à Paris.

Ce 23 décembre 1813,
au soir.

CHAPITRE XII

Mouvement des Rothschild en 1811, 1812 et 1813

La police des étrangers était ma foi fort bien faite sous le premier Empire et nous pouvons très exactement retrouver la trace des allées et venues des Rothschild en consultant trois sortes de pièces.

1° Les états nominatifs des étrangers logés en maisons garnies.

2° Les permis de séjours et leurs renouvellements.

3° Les visa de départ.

Voici ce que nous trouvons dans les états nominatifs.

24 mars 1811 — Jacques Mayer Rothschild, 19 ans, négociant, né à Francfort,

venant d'Anvers à Paris pour affaires, logé chez Beaulieu, 5, rue Napoléon (la rue Napoléon s'appelle maintenant rue de la Paix).

21 février 1812 — Charles Mayer Rothschild, 25 ans, négociant, né à Francfort, domicilié à Francfort, venant de Francfort à Paris pour affaires, logé chez Janin, 10, rue Napoléon.

3 mars 1812 — Jacques Rothschild, 20 ans, négociant, né à Francfort, domicilié à Francfort, venant de Francfort à Paris pour affaires, logé chez Janin, 10, rue Napoléon.

23 mars 1812 — Charles Mayer Rothschild, 25 ans, négociant, né à Francfort, domicilié à Francfort, venant de Francfort à Paris pour affaires, logé chez Janin, 10, rue Napoléon.

24 juillet 1812 — Salomon Mayer Rothschild, 36 ans, banquier, né à Francfort, domicilié à Francfort, venant de Francfort à Paris pour affaires, logé chez David, 13, rue

Cerutti (la rue Cerutti s'appelle aujourd'hui rue Laffitte).

Permis et renouvellements de permis de séjour :

25 février 1812 — Charles Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, logé 1, rue Napoléon, Hôtel Napoléon — permis d'un mois.

28 mars 1812 — Jacques Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, logé 1, rue Napoléon, Hôtel Napoléon — permis d'un mois.

20 mai 1812 — Jacques Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, logé 1, rue Napoléon, Hôtel Napoléon — renouvellement de six mois.

29 juillet 1812 — Salomon Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, logé 13, rue Cerutti — permis d'un mois.

31 août 1812 — Salomon Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, logé 13,

rue Cerutti — renouvellement de six mois.

Visa de départ :

24 avril 1811 — Jacques Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, passeport visé pour le Danemark.

5 mars 1812 — Jacques Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, passeport visé pour Boulogne (Pas-de-Calais).

28 mars 1812 — Charles Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, passeport visé par le Ministre pour Francfort par Mayence.

29 mars 1812 — Jacques Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, passeport visé pour Dunkerque (cette note porte un pointage du ministre de la police, indiquant qu'une surveillance devra être exercée).

7 août 1812 — Jacques Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, passeport visé pour Gravelines (Pas-de-Calais).

26 septembre 1812 — Salomon Rothschild,

négociant, domicilié à Francfort, passeport visé pour Francfort par Mayence.

30 octobre 1812 — James Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, passeport visé pour Gravelines.

1er décembre 1812 — Salomon Rothschild, négociant, domicilié à Francfort, passeport visé pour Francfort par Mayence.

RÉSUMÉ

JAMES ROTHSCHILD

24 mars 1811. — Etat nominatif à Paris.

24 avril 1811. — Visa de départ pour le Danemark.

3 mars 1812. — Etat nominatif à Paris.

5 mars 1812. — Visa de départ pour Boulogne.

28 mars 1812. — Permis de séjour d'un mois.

20 mai 1812. — Renouvellement de six mois.

6 août 1812. — Visa de départ pour Gravelines.

30 octobre 1812. — Visa de départ pour Gravelines.

CHARLES ROTHSCHILD

21 février 1812. — Etat nominatif à Paris.

25 février 1812. — Permis de séjour d'un mois.

23 mars 1812. — Etat nominatif à Paris.

28 mars 1812. — Visa de départ pour Francfort.

SALOMON ROTHSCHILD

24 juillet 1812. — Etat nominatif à Paris.

29 juillet 1812. — Permis de séjour d'un mois.

31 août 1812. — Renouvellement pour six mois.

26 septembre 1812. — Visa de départ pour Francfort.

1er décembre 1812. — Visa de départ pour Francfort.

CHAPITRE XIII

Encore une légende de démolie

Une des histoires favorites sur laquelle les biographistes des Rothschild aiment le plus à s'étendre est celle qui raconte la mort d'Amschel Mayer, entouré de ses cinq fils.

Le vieux juif, étendu sur son lit, bénit ses enfants au nom de Jehova, puis, après avoir raconté sa vie et ses origines, il leur prédit l'avenir qui les attend et leur fait ses dernières recommandations.

John Reeves, qui est pourtant le mieux informé des historiens des Rothschild, ne manque pas de s'étendre sur cette scène touchante. Il va même jusqu'à nous citer les propres paroles qu'Amschel adresse à ses cinq fils autour de lui rangés.

« *Restez fidèles, leur dit-il, aux lois du divin Mosché.*

« *Restez unis.*

« *Ne faites jamais rien sans avoir consulté*
« *votre mère la sage Gutta Schnapper.* »

En observant ces trois points vous deviendrez riches entre les riches et le monde vous appartiendra !

Il est évident que cette petite scène attendrissante a une très jolie couleur et a pu servir de sujet à quelque Oppenheim pour en faire un pendant à la légende du Landgrave et du bon Israëlite. Seulement elle a le mauvais côté d'être matériellement fausse.

Amschel Mayer est mort le 12 septembre 1812.

Son deuxième fils, Salomon Mayer, était le 31 août à Paris où il faisait renouveler pour six mois son permis de séjour.

De plus, son passeport n'est visé pour Francfort que le 26 septembre 1812,

Il ne pouvait donc pas être à Francfort le 1er septembre 1812, jour de la mort de son père.

Quant à James, son passeport est visé de Paris pour Gravelines les 6 août et 30 octobre 1812.

Entre temps aucun visa ne lui a été délivré pour Francfort ; donc, James non plus n'a pas assisté à la mort de son père le 12 septembre 1812.

Quant à Nathan Mayer, le troisième fils, quoique je n'en possède pas les preuves matérielles comme pour Salomon et James, je n'hésite pas à affirmer qu'il devait être à Londres, car sans cela la présence de James à Gravelines et de Salomon à Paris aurait été complètement inutile.

Le seul fils dont la présence à Francfort paraît à peu près certaine, est Karl.

Anselme, le fils aîné aurait pu aussi assister à la mort de son père, mais il paraît plus

probable que sa présence à Vienne était nécessaire à ce même moment, du reste j'espère pouvoir le prouver quand j'écrirai l'histoire de la maison d'Autriche.

En résumé, la légende de la mort du bon vieillard peut aller rejoindre dans le panier aux blagues la fameuse histoire du trésor de Hesse-Cassel.

La première recommandation de rester juif se confond avec un serment de haine contre les chrétiens, les Rothschild l'ont bien tenu.

La seconde, est la devise ordinaire des larrons dans les foires, d'où l'expression connue « *s'entendre comme larrons en foire* ».

Quant à la troisième recommandation qui enjoignait aux cinq fils d'Amschel d'aller consulter la maman Gutta, comme une vieille tireuse de cartes ou une somnambule extra lucide chaque fois qu'il s'agissait d'acheter ou de vendre des consolidés en

bourse, elle démontre une fois de plus la merveilleuse imagination des historiens, quand il s'agit de porter aux nues une famille mille fois millionnaire.

L'ange de la bourse, nouveau Jonas, faisant élection de domicile non pas dans le ventre de la biblique baleine, mais dans celui de la féconde Gutta, pour y donner des consultations sur les fluctuations des cours, était pourtant une sublime trouvaille et il est vraiment bien regrettable d'être obligé d'y renoncer.

CHAPITRE XIV

Les Smugglers

C'est Nathan Mayer de Londres, celui dont j'ai tenté d'esquisser l'histoire dans mon premier volume, qui appela le premier ses trois frères en France afin d'y organiser un vaste réseau d'agents travaillant pour le compte de la maison Rothschild d'abord, et du gouvernement anglais ensuite.

Il faut bien se rendre compte qu'à cette époque les communications entre la France et l'Angleterre étaient absolument coupées par suite du Blocus continental et de la réponse qu'y avait faite le gouvernement anglais.

Napoléon Ier, dans le but de favoriser le commerce français avait organisé un système

de tolérance qui permettait aux Smugglers (contrebandiers anglais) d'aborder dans certains ports déterminés.

A Gravelines on avait établi une enceinte, sorte d'espace parfaitement clos, où pouvaient descendre à terre les hommes et les commandants des bateaux anglais qui se livraient à la contrebande. Rien ne pouvait sortir ou entrer dans l'enceinte sans une autorisation de la police générale de Boulogne.

Mais les Rothschild, sur l'avis du ministère anglais, eurent vite fait de tourner la difficulté. Martin, le commissaire général de police, fut intéressé dans leurs affaires de commerce et de banque, et corrompu en un rien de temps ; les agents subalternes l'étaient déjà.

La maison Morel et le papa Hesse étaient les âmes damnées des fils de Mayer Amschel et bientôt le gouvernement anglais put jouir en France sur toutes nos côtes, et jusque

dans Paris d'un merveilleux service d'information de surveillance et de corruption.

Il y avait déjà à cette époque des capitaines Dreyfus.

Amschel Mayer, le banquier des Anglais, avait des comptoirs à Boulogne, à Dunkerque, à Gravelines et à Paris et il ne se faisait faute d'en user et d'en abuser au plus grand dommage des intérêts français.

La façon dont les frères Rothschild agissaient pour le service des paquets renfermant les correspondances anglaises est clairement expliquée par les quelques pièces suivantes :

F. 7. - 7016.
COMMISSARIAT GÉNÉRAL
DE POLICE

—

Boulogne,
25 Septembre 1813

MONSEIGNEUR

Le bruit circulait depuis quelque temps à Gravelines que M. Débonnaire (commissaire de

Police) prétendait recevoir journellement des paquets venant du Ministre et surtout du cabinet de V. Exc.... lesquels étaient affranchis des formalités précédemment observées et ne portant ni les 5 cachets, ni numéros, ni lettres d'avis.

Depuis ce moment je recevais chaque jour des avis anonymes que le plus grand désordre régnait dans cette partie et qu'il y passait continuellement des lettres non autorisées par V. Ex.

Après avoir reçu un semblable avis encore plus motivé et plus pressant que les autres dans la nuit du 22 au 23, je fis partir à l'heure même mon secrétaire en chef pour Gravelines avec ordre de s'assurer des mesures prises par le Sr Debonnaire et de se mettre à portée de signaler les abus à V. Ex. si, ceux qu'on me disait existait réellement. La visite que mon délégué a faite inopinément à l'enceinte, des paquets en départ, ne lui a fait découvrir aucun délit matériel, puisque les trois paquets qui s'y sont trouvés seuls à l'adresse de *M. Rothschild* de Londres ont été reconnus par le Commissaire de Police pour avoir été remis par ses ordres; qu'il a délaré les tenir du cabinet de V. Ex. et a

représenté l'enveloppe qui les avait contenus. En conséquence, on s'est bien gardé de retarder leur départ d'une seule minute. Mais mon délégué s'est convaincu que depuis quelque temps M. le Commissaire de Police confie au nommé Rignolles, naguère garçon de l'auberge de Lebrun, des paquets ne portant point le cachet du Ministre pour les transports à l'enceinte des smugglers distante de 1500 toises de la ville. Cet homme les apporte pêle-mêle sans nombre, sans billet d'annonce, sans même être obligé d'en rapporter un reçu, en sorte qu'il peut à son gré en augmenter ou diminuer le nombre et que l'inspecteur André qui se trouve sans garantie et privé de tous moyens de reconnaître si les paquets que lui apporte Rignolles sont autorisés ou non, n'a pas pu cacher son mécontentement et son inquiétude.

Ce même Rignolles qui jouit de tant de prérogatives au départ est encore celui qui, à l'arrivée, appose le cachet de la police sur les lettres et paquets apportés par les smugglers...

MARTIN.

F. 7-7016. *1er septembre 1813.*

Le Commissaire Général de Police de Boulogne au Ministre.

Le sieur Debonnaire Cre de Police de l'enceinte des smugglers à Gravelines s'est déjà rendu plus de dix fois à Calais ville éloignée de trois postes du lieu où il est attaché par ses devoirs.

Le sieur Debonnaire fait la plupart du temps ces voyages en *société de quelques femmes.*

25 septembre 1813.

Le sieur Debonnaire se fait apporter du café et du sucre ! par les smugglers en cachette.

CHAPITRE XV

Quelques réflexions sur la franc-maçonnerie

Une chose bonne à noter, est la déclaration faite dans le rapport de Mayence que, les Rothschild faisant déjà partie des loges maçonniques françaises et allemandes, (dès l'année 1809), il est devenu impossible à la police de rien faire contre cette déjà puissante maison, sans que les intéressés n'en soient préalablement avisés.

La franc-maçonnerie comprend tout d'abord une prodigieuse quantité d'imbéciles, enchantés de faire partie d'un ordre secret quelconque, heureux de pouvoir se reconnaître l'un l'autre par des chatouillements délicats, fiers de porter des insignes

ridicules et d'employer des mots grotesques pour interpréter les choses les plus simples.

Cette masse d'idiots constitue à l'heure actuelle une des plus grandes forces de la franc-maçonnerie, parce que en notre siècle béni de suffrage, prétendu universel, ils votent les yeux fermés pour tel ou tel candidat que leur désignent des membres plus ou moins Kadochiens de leurs bienfaisantes loges. Ce troupeau de Panurge est admirablement bien dressé à l'obéissance passive et l'idée qu'ont ces gros bêtas d'obéir à un chef inconnu qui les dirige dans l'ombre, a pour eux une séduction infinie ; ils croient jouer un rôle dans quelque épopée Rocambolienne de Ponson du Terrail et ils frémissent délicieusement entre les bras de leurs bourgeoises épouses à la pensée du Grand X que personne ne connaît, mais qui dirige les choses vers un but mystérieux et terrible.

Les côtés fantasmagoriques des ordres de la maçonnerie ont pour les âmes simples de merveilleux attraits.

Ces bonnes gens naïfs prennent pour argent comptant les hautes fumisteries dont se rigolent leurs chefs. Ce sont les gogos psychiques de l'inconnu.

Au dessus de ce troupeau d'âmes simples mais bêtes se placent les chefs qui croient commander, mais qui ne commandent point; ce sont les fantoches, ils portent de forts beaux tabliers, des triangles et toutes sortes d'insignes, tous plus mystérieux les uns que les autres.

Ils constituent la façade du temple destinée à éblouir le vulgaire et à masquer la structure interne de l'ordre.

C'est ce qui fait que beaucoup de gens fort intelligents, mais à l'esprit trop superficiel, haussent les épaules quand on leur parle de la franc-maçonnerie et de sa puissance.

« *Allons donc, disent-ils, laissezmoi donc*
«*tranquilleavecvosfrancs-maçons, cesonttous*
« *de bons bourgeois farceurs, bêtes à manger*
« *du foin mais pas méchants pour un liard ;*
« *leurs chefs sont encore plus bêtes qu'eux,*
« *voyez Floquet et consort ; laissez-les donc*
« *s'amuser entre eux avec leurs truelles et*
« *leurs petits compas, ils sont incapables de*
« *faire du mal à une mouche* ».

Mais c'est justement le peu de valeur intellectuelle de tous ces gens, chefs et soldats, qui constitue la force de l'ordre.

Il est atrocement difficile de faire obéir passivement une certaine quantité de gens intelligents parce qu'ils veulent toujours savoir le pourquoi et le comment des choses, tandis que les gens naïfs et bêtas convenablement suggestionnés se manœuvrent avec la plus grande facilité.

Les véritables chefs de la franc-maçonnerie n'ont pas de grades apparents qui les

distinguent des autres membres ; les uns sont simples maçons les autres sont pourvus de quelques distinctions insignifiantes, les grands chefs ne font même pas parti de l'ordre apparent.

La direction véritable de la franc-maçonnerie est essentiellement sémite et le but poursuivi par l'ordre est l'annihilation par la corruption des grandes qualités de la race arienne.

Pour arriver à ce but, la franc-maçonnerie a cherché avant toute chose à détruire l'autocratie et la religion catholique basée sur l'autocratie papale.

Elle tolère le christianisme protestant parce qu'elle se rend compte que son manque d'unité dogmatique lui enlève toute espèce de puissance par suite de la subdivision des sectes à l'infini.

C'est pour cette raison que nous voyons dans la franc-maçonnerie juifs et protestants

se donner la main dans une touchante confraternité pour arriver plus vite à la destruction complète du catholicisme.

Aussi les seules banques un peu puissantes tolérées par les Rothschild sont-elles toutes protestantes et la presque totalité de nos hommes de Gouvernement est fournie par un agréable mélange de juifs et de protestants franc-maçons pour la plupart.

Pour détruire les soutiens de la religion catholique les juifs ont ruiné froidement l'aristocratie française, puis ils ont profité de ses besoins de luxe et de jouissance pour l'avilir et l'asservir en lui facilitant les gains honteux et les promiscuités salissantes.

Derrière la franc-maçonnerie il y a toujours eu le juif qui depuis le commencement du siècle s'incarne dans la famille de Rothschild. Toutes nos belles mondaines qui en sortant de l'église s'en vont prendre le thé chez les baronnes Alphonse, James, Gus-

tave, Edmond, etc., etc., ne se doutent guère du véritable sacrilège qu'elles commettent.

Sans compter celles qui pressées par une note de chez Worth remplacent le *five o'clock* de la baronne par le *four o'clock* du baron Alphonse dans le célèbre cabinet au canapé de cuir bien connu des habituées de la rue Laffitte.

CHAPITRE XVI

Un sinistre trio

Les trois Rothschild, qui, les premiers sont venus souiller le sol français sont par rang d'âge : Salomon, Karl et James.

Sur les injonctions de Nathan, le banquier des affaires louches du ministère anglais, les trois précurseurs des Deutz et des Dreyfus se glissèrent le long de nos côtes et vinrent s'établir à Dunkerque, à Boulogne et à Gravelines.

Là, avec de bonnes guinées anglaises, ils commencèrent l'œuvre de corruption. Commissaire général, employés, agents des postes, courriers, tout y passa afin d'ouvrir un libre chemin à la correspondance secrète de l'Angleterre.

Comme les Rothschild faisaient partie des loges maçonniques, où ils occupaient déjà une situation importante ils furent admirablement reçus par leurs frères de France et eurent l'occasion de rendre aux Loges allemandes des services exceptionnels.

Qui veut entrer dans la franc-maçonnerie doit dire un irrémédiable adieu à toute idée de Patrie et je ne peux comprendre qu'un Gouvernement tant soit peu patriote ne prenne pas de mesures sévères contre un ordre essentiellement international, dont l'existence rend impossible LE MAINTIEN D'AUCUN SECRET D'ÉTAT, CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'ARMÉE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE.

La plus grande partie de la franc-maçonnerie française est composée de très honnêtes gens qui seraient terrifiés et révoltés s'ils pouvaient se rendre compte du rôle sinistre qu'on leur fait jouer.

Les Rothschild en France ont trouvé

comme point d'appui pour s'y établir les loges maçonniques. Leur commanditaire le prince de Hesse-Cassel, grand-maître de l'Ordre en Allemagne était mis au courant par le trio juif de tout ce qui pouvait intéresser l'alliance germanique qui s'apprêtait à l'envahissement de notre malheureux pays, mais les préoccupations politiques ne faisaient pas oublier aux fils de Gutta le culte du Veau d'or qui restait toujours pour eux la suprême divinité. En bons juifs ils faisaient passer avant tout, la récolte du précieux métal et les archives secrètes du Gouvernement anglais, concernant le service des agents de Pitt, pourraient seules dire les monceaux d'or qu'ont coûté les Rothschild. Les subsides payés par l'Angleterre ne servaient qu'à rembourser à Amschel Mayer les avances qu'ils avaient faites aux alliés toujours à la recherche d'argent comptant.

Le système adopté par ces dignes enfants d'Israël est facile à comprendre.

La maison Rothschild commençait par prêter à gros intérêts au gouvernement anglais l'argent du Landgrave, et recueillait ainsi un honnête bénéfice.

Ensuite le gouvernement anglais reversait cet argent à Amschel pour le paiement des subsides. Alors ce dernier prenait des prétextes pour en retarder le paiement et entre temps prêtait aux alliés à des taux impossibles l'argent du Gouvernement anglais ; quand le compte débiteur des alliés à la maison Rothschild montait à peu près au total des subsides accordés par le Gouvernement anglais le brave Amschel en opérait le paiement dans ses propres caisses et remettait aux alliés un solde de tout compte.

Sur cent livres qui sortaient en définitive des mains du gouvernement anglais les pauvres alliés ne devaient très probable-

ment pas en toucher beaucoup plus de 22 à 23, la différence s'engouffrait dans les coffres béants de la sacro-sainte famille de Gutta Schnapper.

A faire un pareil métier on s'enrichit rapidement, c'est ce qui est arrivé à la famille Rothschild. Que le catholique empereur d'Autriche se soit empressé d'anoblir cette sympathique tribu en reconnaissance de ses prêts usuraires passe encore, d'autant plus que l'anoblissement a peut-être formé l'appoint d'un marché, mais ce qui est d'une digestion plus difficile, c'est la nomination de James de Rothschild à la grande croix de la légion d'honneur.

Vrai, l'empereur Napoléon Ier, du haut de sa demeure dernière a dû éprouver un certain ahurissement en apercevant le crachat de l'ordre qu'il avait créé sur la poitrine de ce juif. Mais nous, malheureusement, ça nous laisse plus froid, car nous en avons vu

bien d'autres ; Nous avons vu le père Grévy et son gendre, nous avons vu Félix Faure et son beau-père, nous avons vu Cornélius Hertz avec son grand cordon, nous avons vu Robert-le-Fort présenter le baron Hirsch à la rue Royale, nous avons vu Arthur Meyer monter l'escalier de l'Opéra donnant le bras à l'Ambassadrice du Czar, après avoir descendu celui des coulisses des Variétés cousu aux jupes de feue Blanche d'Antigny, nous avons vu Joseph Reinach parader à cheval déguisé en officier français, nous avons vu feu Burdeau, ministre de la marine, nous avons vu Yves Guyot, devenu réactionnaire tirer jusqu'à des quarante-trois exemplaires en un seul jour, nous avons vu le fils de Robert-le-Fort, déjà nommé, faire une proclamation républicaine et recevoir l'accolade et la croix d'un gouvernement qui a juré la destruction de toutes les croyances de ses ancêtres, nous avons vu Ribot, le vertueux protestant faire cou-cou avec

le silencieux Arton, nous avons vu Villèmessant et Magnard remplacés par Périvier et Roday, nous avons vu comme apothéose de l'art au XIXe siècle le corps bizarre de Mlle de Mérode trôner au salon de 1896.

En somme nous avons endossé le «*Robur* » et « l'*œs triplex* » et nous pataugeons froidement dans le marécage où nous a plongé la Franc Maçonnerie et la Juiverie, sous le nom d'opportunisme.

En face des magnificences du Louvre nous sommes arrivés à pouvoir contempler sans hurler l'abominable redingote de Gambetta ; nous nous habituons à ne plus considérer nos présidents de la République qu'au point de vue de ce que pourront en tirer Forain et Caran d'Ache pour nous dilater la rate. Les uns préfèrent la ronde bonhommie de papa Grévy et de sa digne épouse, d'autres donnent la palme à la raideur de Carnot, d'autres enfin affirment que les guê-

tres blanches et le monocle de Félix Faure doivent lui assurer l'immortalité.

Au lieu de nous révolter, nous blaguons.

La blague et le « *je m'en fichissme* » paraissent régner en maître à la fin du XIX[e] siècle ; mais ce n'est qu'une apparence et une illusion. La blague et le « *je m'en fichissme* » ne sont qu'à la surface et dans le fond du cœur les races des Celtes, des Gaulois, des Francs et des Northmans ont conservé l'énergie nécessaire pour chasser au dehors ou anihiler radicalement au dedans les descendants du sinistre trio Rothschildien et toute la séquelle juive qui nous est arrivée de Francfort et d'ailleurs. Aujourd'hui même, pendant que j'écris ces lignes, c'est à FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, la tanière des Rothschild, que se célèbre l'anniversaire du traité de FRANCFORT-SUR-LE-MEIN déjà rédigé à FERRIÈRES la seigneuriale demeure d'Alphonse de Rothschild.

Ce soir tout le ghetto va illuminer, la

maison de l'écu rouge va briller dans la Judengasse d'une lueur sinistre et les Rothschild français réunis à Ferrières vont boire dans des coupes d'or le vieux vin de France à la mort de la race Gauloise.

CHAPITRE XVII

Conclusions

Un volume entier sur les premiers pas des Rothschild en France c'était peut-être beaucoup, mais pour marcher dans la suite d'un pas ferme et assuré il fallait commencer par établir des bases d'une solidité absolue. Notre prochain volume devant être consacré à la conquête de la France par James Rothschild il fallait bien raconter pièces en main, la façon dont cette famille de Juifs s'était introduite dans notre malheureux pays pour le corrompre, le trahir et le dépouiller.

J'ai pu me procurer, comme le lecteur a pu en juger, des pièces absolument inédites j'ai démontré que trois Rothschild, Salomon, Karl et James s'étaient introduits chez nous

à la faveur des graves complications qui remplirent les dernières années de l'Empire, tandis que jusqu'ici les auteurs les mieux informés ne signalaient la présence que d'un seul Rothschild, soi-disant arrivé en France après la mort de Mayer Amschel.

Les Rothschild ont contribué à la chute du premier Empire et à l'invasion étrangère, du reste, ils ont toujours exécré tout ce qui portait le nom de Napoléon et pouvait rappeler la grandeur de la France.

Les bonapartistes s'en doutent bien un peu et le groupe de l'Appel au Peuple, base du socialisme raisonnable et pratique, ne porte pas dans son cœur le potentat de la rue Laffitte qui, de son côté, ne manque jamais une occasion de travailler à détruire un parti qui cherche uniquement son point d'appui dans l'expression libre de la volonté du Pays.

Les Rothschild savent bien qu'un plébi-

scite les renverrait dans leur ghetto de Francfort avec une surprenante rapidité, aussi s'efforceront-ils toujours de s'opposer par tous les moyens imaginables à ce que le peuple ait la possibilité d'exprimer sa volonté.

Les Rothschild ont eu en France depuis 1811 jusqu'en 1896 une veine insolente, mais ils ont épuisé leurs séries de billes rouges, à la fin des fins la noire va commencer à sortir.

Leur ciel se couvre et l'orage gronde sourdement dans le cœur des masses prolétariennes qui commencent à voir clair dans le jeu anticlérical des chefs du socialisme.

Le XIXe siècle avant de mourir verra le « *Finis Rothschildiarum* » et leur chute retentissante sera le signal de la disparition de la franc-maçonnerie.

Les Rothschild pèsent sur nos épaules du poids de leurs milliards et à l'abri de leur

puissance une innombrable nuée de juifs francfortois, véritable plaie d'Egypte, s'est répandue sur Paris et s'étend peu à peu sur toute la France.

Il aurait été bien intéressant de publier une carte en couleur dont les différences d'intensité auraient correspondu à l'influence juive. On aurait pu constater à première inspection, par exemple, l'influence du réseau du chemin de fer du Nord qui a principalement servi de véhicule à la lèpre juive.

En France l'antisémitisme n'a encore rien organisé.

Il y avait une masse d'œuvres utiles qu'aurait pu entreprendre la *Libre Parole*, mais ce journal, après avoir brillé d'un certain éclat, est tombé dans le marasme et vivote en une douce tranquillité sous l'œil bienveillant et paterne de ce bon monsieur Gérin, le directeur de la *Semaine Financière*, la plus fidèle annonce de quatrième page de ce fameux

journal antisémite. Drumont, dont je lis tous les matins les articles et qui, sans nul doute, est le meilleur écrivain journaliste de notre époque, est un lutteur fatigué par les innombrables difficultés qu'il a eu à traverser dans l'accomplissement de son œuvre ; il n'est plus tout jeune et aspire à la tranquillité, son âme de philosophe se réjouit de l'*Aurea mediocritas* que son talent lui a procuré et la lutte active qui demande un sang jeune et vigoureux n'est malheureusement plus dans ses cordes.

Sa combativité n'est plus qu'un restant d'habitude ; il demeure toujours le merveilleux artiste qu'il a été, mais sous sa direction la cause antisémitique somnole en un *dolce farniente*. Pour un journal de combat, le sommeil c'est la mort, aussi après avoir tiré à près de 220.000 exemplaires, la *Libre Parole* est descendue à un tirage plus que modeste.

Si la *Libre Parole* avait été dirigée comme elle aurait dû l'être, ce journal tirerait aujourd'hui à plus de cinq cent mille et constituerait une force admirable ; le parti se serait organisé, des députés antisémites auraient été nommés comme dans les pays étrangers et la France ne serait plus gouvernée par une infime minorité juive.

Du reste, au point de vue ethnique Drumont ne fait pas partie de la race aux yeux bleus et aux cheveux blonds, véritable race blanche qui seule possède le ressort nécessaire pour faire triompher un parti.

Ses qualités de race sont trop artistiques pour un chef, il lui manque l'esprit pratique et la suite dans les idées, c'est un admirable rêveur, un charmant philosophe, mais en prenant la tête du parti antisémite il l'a décapité.

Pour réveiller le sang engourdi de la génération actuelle, il faut une violence inouïe.

Les choses les plus vraies et les plus sensées, exprimées comme elles devraient l'être, sous une forme modérée, ne portent malheureusement plus.

Pour produire le plus petit résultat, il faut à l'heure actuelle frapper à tour de bras.

J'aurais préféré de beaucoup écrire mon livre sagement, sous une forme très-correcte, sans aucune intempérance de langage, mais personne ne l'aurait lu et j'aurais prêché dans le désert.

C'est à regret que j'ai dû employer la violence dans l'attaque, mais en face du silence de la Presse j'ai dû casser les vitres pour faire du bruit.

Si j'avais pu obtenir une publicité normale pour mon premier volume j'aurais adouci la forme du second, mais en face du parti-pris d'ignorer l'histoire des Rothschild, j'ai été amené malgré moi à crier comme un sourd pour être entendu.

En finissant ce deuxième volume, je viens donc prier le lecteur de vouloir bien excuser la violence de l'attaque en faveur de la grandeur du but à atteindre.

DELENDI ROTHSCHILDII

Paris, 18 mai 1896.

TABLE

FIN

DU PREMIER VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

Du même Auteur



BANQUE DE FRANCE

Caisses d'Epargne

L'Or et l'Argent - Question Semitique

Prix : 3 fr. 50



LES ROTHSCHILD

Première Série

Prix : 3 fr. 50



En vente chez tous les Libraires





